

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences Economiques

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de

MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie Quantitative

L'INTITULE DU MEMOIRE

**Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail :
Enquête auprès des jeunes de la wilaya de BEJAIA**

Préparé par :

MAOUCHI Lyna

ABDELLI Kamelia

Dirigé par :

Dr. GHERBI Hassiba

Date de soutenance : 19 /06/2025

Jury :

Président : KANDI Nabil

Examineur : AIT ATMANE Foudil

Rapporteur : GHERBI Hassiba

Année universitaire : 2024/2025

Remerciement

Avant tout, nous tenons à exprimer notre gratitude à Dieu pour nous avoir accordé la force de bien mener ce modeste travail.

Nous adressons nos sincères remerciements à notre encadrante, Madame GHERBI Hassiba pour son aide, ses conseils et pour sa disponibilité tout au long de la réalisation de ce travail.

Nous tenant également à remercier Monsieur KANDI Nabil et Monsieur KEBIECHE Hicham pour leur remarque constructive.

Enfin, nous exprimons notre gratitude à toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide, de près ou de loin, dans l'élaboration de ce mémoire.

Dédicace

Je dédie ce travail, en premier lieu, à mes parents, qui m'ont toujours soutenue et encouragée à poursuivre mes objectifs. Merci pour vos sacrifices, votre présence et amour constant.

À ma sœur et à mon frère,

Pour leur soutien et leur affection tout au long de ce parcours.

À moi-même,

Pour avoir persévéré jusqu'au bout, et pour avoir réussi à rendre mes parents fiers.

Je remercie ma famille, ainsi que toutes les personnes qui ont cru en moi.

Lyna

Je dédie ce modeste travail à mes chers parents, que j'aime profondément,

pour leur amour, leur soutien, leur aide et leur patience sans faille. Que Dieu leur accorde bonheur, santé et longue vie.

À mes très chères sœurs Mina et Manel,

pour leur soutien constant et le courage qu'elles m'ont apporté.

À moi-même,

pour la persévérance et tous les efforts que j'ai fournis.

Une pensée particulière à mes grands-parents, à mes tantes et à mes cousines, que j'affectionne.

Enfin, à tous ceux qui m'ont donné la force d'avancer et de mener ce travail à terme.

Kamelia

Sommaire

Remerciement

Dédicaces

Sommaire

Liste des abréviations

INTRODUCTION GENERALE..... 1

CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE : LES JEUNES ET LE MARCHE DU TRAVAIL

I. CADRE CONCEPTUEL : LES JEUNES ET LE MARCHE DU TRAVAIL EN ALGERIE..... 4

I.1. Fondements théoriques du marché du travail 4

I.2. Le chômage des jeunes en Algérie 8

I.3. Economie informelle en Algérie 10

ANALYSE EMPIRIQUE DE L'ACCES DES JEUNES AU MARCHE DU TRAVAIL

II. ANALYSE EMPIRIQUE DE L'ACCES DES JEUNES AU MARCHE DU TRAVAIL 15

II.1. Méthodologie de l'enquête 15

II.2. Analyse descriptive des données de l'enquête 16

II.2. Application de l'AFCM..... 43

CONCLUSION GENERALE..... 48

BIBLIOGRAPHIE 51

ANNEXES

Résumé

Liste des abréviations

AFCM : Analyse Factorielle des Correspondances Multiples.

ANEM : Agence National de l'Emploi.

BIT : Bureau International du travail.

BTPH : Bâtiment et Travaux Publics et Hydraulique.

CASNOS : Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

CID : Contrats d'Insertion des Diplômés.

CIST : Conférence Internationale des Statisticiens du Travail.

CNAS : Caisse Nationale des Assurances Sociale des Travailleurs Salariés.

OIT : Organisation Internationale du Travail.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

ONS : Office National des Statistiques.

PAS : Programme d'Ajustement Structurel.

PAT : Population en Age de Travailler.

PI : Population Inactive.

PIB : Produit Intérieur Brut.

PNUB : Programme des Nations Unies pour le développement.

SPSS : Statistical Package for Social Sciences.

TA : Taux d'activité.

TC : Taux de Chômage.

TE : Taux d'Emploi.

Introduction générale

Introduction générale

De nos jours avoir accès à un emploi stable et décent, est devenu un objectif complexe que beaucoup de personnes en âge de travailler ne parviennent pas à atteindre. Cette situation touche particulièrement les jeunes qui constituent la catégorie la plus vulnérable sur le marché du travail (Verdier et Vultur, 2012 ; Benhabib, 2017). En effet, cette vulnérabilité s'explique en grande partie par l'évolution constante des exigences sur le marché lié principalement aux caractéristiques individuelles des jeunes et à leur environnement institutionnel.

Face à ces difficultés, ils se voient contraints d'accepter des emplois précaires et informels comme alternative ou de subir la situation de chômage. (Pierre Cahuc et André Zylberberg, 2001)

L'insertion des jeunes au marché du travail est aujourd'hui une préoccupation économique majeure à l'échelle mondiale, en raison de l'enjeu qu'elle représente, notamment dans les pays en développement où les jeunes prédominent au sein de la population active.

En 2023, près de 13 % des jeunes dans le monde étaient au chômage, tandis que plus de la moitié de ceux qui travaillaient étaient en emploi informel. (OIT, 2024)

En Algérie, les jeunes représentent environ 1,75 million des actifs pour l'année 2023, avec un taux d'activité de 23,9% de participation. Seulement 17% ont un emploi. Tandis que le taux de chômage de cette catégorie atteint 29,3%, représentant près d'un tiers des chômeurs. (ONS, Octobre 2024)

De ce fait, il semble important de se pencher sur les obstacles qui entravent l'accès des jeunes au marché de l'emploi, c'est donc dans ce cadre que s'inscrit le thème de notre recherche, qui répondra à la problématique centrale suivante :

Quels sont les déterminants de l'accès des jeunes au marché du travail ?

Cette réflexion ouvre la voie vers d'autres questionnements qui sont : pourquoi on retrouve peu de jeunes dans le secteur formel ? Comment le secteur informel est-il perçu pour cette catégorie de la population ?

Afin de répondre à notre problématique, nous avons proposé l'hypothèse suivante :

- Les caractéristiques individuelles des jeunes (niveau d'éducation, expérience, diplôme et âge, compétences) influencent positivement leur accès au secteur formel.

Pour mener à bien notre travail, nous avons adopté une approche à deux étapes : une partie théorique et une partie pratique.

D'un coté, le cadre conceptuelle a été construit a partir de recherches documentaires ; nous avons eu recours à des articles scientifiques, des ouvrages, des thèses et des sources en ligne fiables qui nous ont permis de comprendre les concepts liés a notre mémoire

D'un autre, le cadre empirique repose sur une enquête de terrain que nous avons réalisée auprès des jeunes de la wilaya de Bejaia. Cette enquête nous a permis de collecter les informations nécessaires pour étudier les profils et mener notre analyse.

Le plan de ce travail se décompose en deux parties :

La première est consacrée au cadre théorique. Elle se divise en trois sections. La première section présente les fondements théoriques du marché du travail. La deuxième traite sur le chômage des jeunes en Algérie, et la dernière aborde l'économie informelle en Algérie.

La seconde est dédiée à l'étude empirique. Elle est également structurée en trois sections. La première section présente la méthodologie de l'enquête. La seconde est consacrée à l'analyse descriptive et a l'interprétation des résultats. Enfin, la troisième section pour l'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM).

Cadre conceptuel de l'étude :
Les jeunes et le marché du travail

I. Cadre conceptuel : les jeunes et le marché du travail en Algérie

I.1. Fondements théoriques du marché du travail

Le marché du travail est un lieu abstrait où se rencontrent deux grands acteurs : l'offre de travail (les individus qui cherchent un emploi) et la demande de travail (les employeurs qui recrutent). Il joue un rôle fondamental dans les économies du monde, assurant le niveau d'emploi et des salaires et reflétant le niveau de développement socio-économique d'un pays.

Il constitue non seulement un indicateur du bon fonctionnement de l'économie mais aussi, un déterminant majeur de l'insertion professionnelle des individus.

I.1.1. Les indicateurs du marché du travail

Les indicateurs du marché du travail ont été mis en place par le BIT en 1999, en réponse aux besoins des acteurs institutionnels, qui sont en recherche constante d'informations fiables. Ils permettent de suivre et d'analyser les évolutions du marché et d'identifier les enjeux qui affectent le secteur de l'emploi notamment les difficultés rencontrées par différents groupes de population.

Avant d'élargir ce point, il est essentiel de définir les concepts clés relatives à la population en âge de travailler et ses différentes catégories

Population en âge de travailler (PAT) : Selon les normes du BIT, la population en âge de travailler représente les personnes âgées entre 15 à 64 ans. Cette population se divise en deux groupes distincts : la population active et la population inactive.

Population active (PA) regroupe les occupés ; ceux qui possèdent un emploi, salarié ou indépendant, et les inoccupés ; les chômeurs.

Population inactive (PI) représente les personnes qui ne participent pas au marché du travail. Elle regroupe les enfants, les étudiants, les retraités, les personnes au foyer et celles qui sont incapables de travailler comme les malades et les handicapé(e)s.

Parmi les nombreux indicateurs existants, certains sont particulièrement utilisés pour analyser la situation de l'emploi comme le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage.

Le taux d'activité (TA) mesure la proportion de la population en âge de travailler qui est active (occupée ou au chômage). En Algérie, ce taux s'établit à 41,7 % au niveau national, avec de fortes disparités entre les sexes : 63,9 % chez les hommes contre 19,2 % chez les femmes.

Chez les jeunes de 15 à 24 ans, ce taux chute à 23,9 %, ce qui traduit une faible insertion dans le marché du travail à cet âge, souvent liée à la poursuite des études ou au découragement face au manque d'opportunités (ONS, 2024).

Le taux d'emploi (TE) est le rapport entre la population occupée et la population en âge de travailler. Au niveau national il s'élève à 36,4 %. Là encore, le déséquilibre entre les sexes est important : 58,2 % chez les hommes contre seulement 14,3 % chez les femmes, pour les jeunes de 15-24 ans ce taux tombe à 16,9 %, témoignant d'un accès limité à l'emploi, en particulier à un emploi formel (ONS, 2024).

Le taux de chômage (TC) représente la part des personnes actives qui sont sans emploi mais disponibles et en recherche. En 2024, ce taux est de 12,7 % à l'échelle nationale : 9 % chez les hommes contre 25,4 % chez les femmes (ONS, 2024).

Il reste encore d'autres indicateurs de nature quantitative comme le taux d'inactivité, l'élasticité de l'emploi, les secteurs d'activité, la productivité du travail... et de nature qualitative comme les heures de travail, les salaires, le statut dans l'emploi, la durée du chômage... (OIT)

Ces indicateurs permettent de mieux cerner les déséquilibres structurels du marché du travail, notamment pour le cas de l'Algérie où les disparités sont particulièrement visibles.

I.1.2. Approches théoriques du marché du travail

i. Le dualisme économique

« Le dualisme décrit les sociétés en développement comme des sociétés divisées en deux : un secteur « traditionnel » d'une part et un secteur « moderne » de l'autre » (M.RAFFINOT, 2015)

Le secteur traditionnel, souvent rural, regroupe des emplois à faible productivité et informels. Tandis que le secteur moderne, capitaliste, se caractérise par des emplois stables avec des technologies avancées et méthodes industrielles à forte productivité.

Le concept de dualisme est né dans le contexte où les économistes cherchaient à comprendre les problèmes liés au sous développement économique. Boeke (1954) a été le premier à le définir au nom du dualisme social qui est un « conflit entre un système social importé et un système social indigène d'un autre type ». Depuis lors, d'autres économistes comme Lewis ont repris cette idée afin de la développer et de la modéliser sous le nom de **dualisme économique**.

ii. Le modèle dualiste de Lewis (1954)

W. Arthur Lewis est considéré comme l'un des pères fondateurs de l'économie du développement. En 1954, il a introduit son modèle dans lequel il met en avant la présence d'une dualité au sein des économies en développement, qui se caractérise par la coexistence de deux secteurs: l'un de subsistance (traditionnel) et le second capitaliste (moderne).

L'idée de Lewis repose sur la migration progressive du surplus de mains-d'œuvre du secteur agricole, dont la productivité marginale est faible, voire nulle, vers un secteur capitaliste moderne, plus productif. En effet, en leur offrant un salaire légèrement supérieur à ce qu'ils perçoivent dans le rural, les travailleurs seront attirés dans les zones urbaines. Les capitalistes pourront donc maximiser leurs profits et accumuler du capital à investir, tout en maintenant les salaires bas.

Cependant, en 1960, ce modèle a montré ses limites face à l'augmentation du chômage urbain et de l'activité informelle qui n'a pas été encore défini à l'époque (Gherbi, 2014)

iii. L'ajustement par Harris et Todaro (1970)

Le modèle dualiste de Harris et Todaro a été le premier à avoir intégré à la fois le problème du chômage urbain et des migrations massives vers les villes. Il montre que le choix migratoire est motivé par l'espérance d'un salaire dans les zones urbaines, supérieur à celui perçu dans les zones rurales, malgré le chômage persistant dans les villes. Il dépend donc de « la probabilité d'obtenir un emploi salarié urbain (p) et du taux de salaire urbain institutionnel (w) » (Philippe hugon, 1989)

Ces auteurs suggèrent alors, une solution qui permettrait aux pouvoirs publics de limiter ces migrations, en réduisant l'écart du salaire espéré entre les villes et les campagnes.

iv. De la dualité à la segmentation

Les approches dualistes présentées précédemment ont eu une large contribution pour l'analyse des pays en développement, notamment pour Fields qui les considère comme un cadre théorique de référence. Cependant elles restent limitées à cause de l'exclusion du secteur informel (Gherbi, 2016 ; Bellache, 2010)

C'est dans les travaux de Fields en 1975, que revient le mérite de l'introduction du secteur informel urbain, dans son analyse du marché du travail à trois secteurs. (Bellache, 2010)

Il le définit dans son premier modèle comme un secteur facile d'accès, sans barrières à l'entrée ; les travailleurs informels ont plus de difficultés d'intégrer à un emploi dans le secteur moderne que les chômeurs ; les revenus issus du secteur informel sont plus faible non seulement à ceux du secteur moderne, mais aussi à ceux du secteur traditionnel inclus. (Gherbi, 2016 ; Bellache, 2010)

En 1990, l'auteur a amendé son modèle, face aux défauts qu'il comportait notamment à la vision simple du secteur informel, présenté comme homogène. Il a ainsi intégré son hétérogénéité en étendant le concept du dualisme par une segmentation, distinguant ainsi un secteur informel « inférieur » et secteur informel « supérieur ». Le premier se caractérise par des activités d'accès facile, non choisies, de subsistance et à faibles revenus, à l'opposé, le second se caractérise par des activités d'accès difficile, qui requièrent certaines qualifications, exercées par choix en raison de l'importance des revenus qu'elles génèrent. (Gherbi, 2016 ; Bellache, 2010)

I.2. Le chômage des jeunes en Algérie

Le chômage constitue un phénomène socio-économique majeur notamment chez les jeunes, mais avant de procéder à ses causes et implications il est important d'en donner une définition claire.

I.2.1. Définition du chômage

Le déséquilibre sur le marché du travail engendre le chômage, qui est selon le BIT la situation d'une personne de 15 ans ou plus sans emploi, cherchant à travailler. Mais pour être considéré comme chômeur-se il faut : être sans emploi pendant la semaine de référence (l'enquête) ,être disponible pour occuper un emploi dans les 15 jours et chercher activement un emploi, c'est-à-dire postuler à des offres des entretiens etc.

I.2.2. Le chômage en Algérie

En Algérie le chômage reste un problème important. Selon l'enquête de l'ONS sur l'emploi et le chômage en 2024, le taux de chômage a atteint 12.7% au niveau national pour l'année 2024, avec 9% chez les hommes et 25.4% chez les femmes.

42,5 % de cette population n'ont aucun diplôme, tandis que 31,4 % sont titulaires de diplômes universitaires

I.2.3. Le chômage chez les jeunes

Malgré la mise en œuvre de politiques nationales de promotion de l'emploi, le taux de chômage chez les jeunes (âgés de 16 à 24 ans) s'élève à 24,8 % (ONS, 2024). Ce niveau relativement élevé de chômage des jeunes peut être expliqué par un certain nombre de facteurs (PNUB 2015) :

peu d'offres d'emploi par rapport au nombre de demandeurs, les emplois disponibles ne correspondent pas toujours aux compétences des jeunes, environ 300 000 nouveaux demandeurs d'emploi chaque année, décalage entre la formation scolaire et les besoins du marché du travail, préférence des jeunes pour les emplois dans le secteur public, manque d'informations sur les offres et demandes d'emploi au niveau local, inégalités entre les régions en matière d'opportunités, faible accompagnement des jeunes pour créer leur propre activité.

I.2.4. Les causes du chômage des jeunes

Le facteur démographique : En date du 1er janvier 2024, la population résidente a atteint 46.7 Millions habitants (ONS, 2024). Les jeunes de moins de 35 ans constituent plus de 53% de la population. La forte croissance de la population jeune crée beaucoup de pression sur les systèmes éducatifs et surtout sur le marché du travail. Chaque année beaucoup de jeunes sont diplômés et cherchent un emploi mais le marché ne peut pas tous les accueillir, alors le chômage reste élevé, le travail informel se développe, et ça peut provoquer d'autres problèmes.

Inadéquation entre l'emploi et la formation : L'Etat algérien investit beaucoup dans l'éducation (plus de 5 % du PIB, banque Mondiale) mais les résultats restent faibles, beaucoup d'élèves abandonnent l'école notamment les filles, le système éducatif ne forme pas assez de profils techniques, les entreprises recherchent surtout des personnes expérimentées. Cela cause un chômage élevé chez les jeunes diplômés, même avec un bon niveau scolaire.

Nous avons également comme cause **le déficit d'emploi décents, l'augmentation d'emplois temporaires, les flux migratoires et la crise économique.** (Benyahia, 2019)

I.2.5. Les conséquences du chômage

Le chômage a de nombreux effets économiques, sociaux et psychologiques parmi eux :

- Les conséquences sur la consommation avec une baisse du pouvoir d'achat, et une réduction de la consommation.
- Sur l'Etat avec une hausse des dépenses publiques (plans de relance, aides sociales).
- Sur la situation financière avec une augmentation du travail informel, et une perte de cotisations.
- Des conséquences sur la production avec une sous utilisation des capacités productives.

Le chômage des jeunes restes donc un défi persistant, c'est dans ce contexte de difficultés d'accès au marché du travail qu'une partie importante des jeunes se tourne vers des alternatives non légales. L'économie informelle apparait ainsi comme réponse, c'est pourquoi il est essentiel d'étudier ce phénomène dans la section suivante.

I.3. Economie informelle en Algérie

Le concept d'économie informelle a été introduit par Keith Hart en 1971 pour décrire les stratégies de survie des populations urbaines pauvres en Afrique de l'Ouest. Mais le terme "secteur informel" est apparu pour la première fois dans un document officiel du BIT en 1972, suite à une mission au Kenya (Afristat, 1997.), la mission a conclu que le problème majeur était le grand nombre de personnes pauvres qui travaillaient sans protection ni reconnaissance officielle. Ce terme "secteur informel" est apparu en raison de l'incapacité des secteurs formels à offrir suffisamment d'emplois.

I.3.1 Définition de l'économie informelle

L'économie informelle regroupe l'ensemble des activités économiques qui ne sont ni enregistrées ni régulées par l'État. Selon le Bureau International du Travail (BIT), l'emploi informel comprend les emplois non protégés par la législation du travail, la sécurité sociale ou les conventions collectives, qu'ils soient exercés dans des unités du secteur formel ou informel (BIT, 2003 ; BIT, 2013).

En 1993, la 15^e Conférence internationale des statisticiens du travail (15^e CIST) a défini le secteur informel « comme un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. »

Cette définition est élargie, dix ans plus tard, par le BIT à l'emploi informel. La 17^e CIST le définit en 2003 comme « L'ensemble des activités professionnelles rémunérées non enregistrées, réglementées ou protégées par les cadres juridiques et réglementaires existants et des activités professionnelles non rémunérées exercées dans une entreprise productrice de revenus. Les travailleurs informels ne bénéficient pas de contrats de travail, d'avantages sociaux, de protection sociale ou de représentation »

L'emploi informel est une notion plus large que celle du secteur informel. Il englobe l'emploi dans le secteur informel et l'ensemble des emplois non déclarés des entreprises du secteur formel. (Charmes, 2002).

Il est donc possible de distinguer :

- **Le secteur informel** : qui est défini à partir des caractéristiques de l'unité de production (par exemple, une entreprise non enregistrée).
- **L'emploi informel** : qui se caractérise par les conditions d'exercice du travail qu'il soit dans le secteur formel ou informel. (Absence de contrat, non-déclaration à la sécurité sociale, manque de protection juridique, etc.)

Les notions du secteur informel et d'emploi informel sont donc différentes, mais complémentaires.

I.3.2. Les différentes catégories d'emploi informel

En 2003, lors de la 17e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST), une nouvelle classification de l'informalité a été adoptée. Elle divise les travailleurs informels en plusieurs catégories :

- Les travailleurs indépendants dans des entreprises informelles.
- Les employeurs avec des employés dans des entreprises informelles.
- Les travailleurs familiaux non rémunérés, quelle que soit la structure juridique de l'entreprise.
- Les membres qui travaillent ensemble pour produire des biens, sans être dans une coopérative reconnue officiellement.
- Les salariés en emploi informel, sans protection sociale ou contrat de travail formel.
- Les travailleurs indépendants produisant uniquement pour leur propre consommation.

Cette classification permet une meilleure compréhension de l'informalité en distinguant les différentes formes d'emploi.

I.3.3. Les caractéristiques de l'économie informelle

L'économie informelle se distingue de l'économie formelle par plusieurs caractéristiques qui sont : l'absence de l'enregistrement légal, une petite taille des entreprises, un accès limité au financement et aux services comme les crédits bancaires, les services financiers etc. une faible productivité à cause de son effectif minime et de l'accès limité aux ressources, et pour finir l'absence de la protection sociale et le droit du travail.

I.3.4 Situation de l'économie informelle en Algérie

En Algérie, l'économie informelle a une part significative dans l'activité économique. Elle compte plusieurs activités tels que les petits commerces, les services, l'artisanat etc. qui opèrent en dehors du cadre légal, ainsi elles échappent aux obligations et aux réglementations.

L'émergence du secteur informel en Algérie est la conséquence de la migration, de l'urbanisation, de la crise de l'emploi, de la situation sur le marché du travail, des difficultés de l'Etat à réguler l'activité économique, des politiques économiques mises en œuvre (PAS) et puis la montée de la pauvreté (Gherbi, 2016 ; Bellache, 2010).

I.3.5. Les activités de l'économie informelle en Algérie

Il n'est pas toujours facile de classer précisément les différentes formes d'activités informelles, en raison de frontières souvent floues entre les catégories. On distingue généralement cinq grandes formes d'économie informelle : la petite production marchande (PPM), les activités souterraines, les activités parallèles, les activités illégales, et la production domestique pour usage personnel. D'après Bellache (2010) la PPM constitue une part importante du secteur informel elle regroupe des activités de petite taille, souvent non déclarées, qui aident les ménages à compléter leurs revenus, et cela inclut :

La production domestique souvent faite par des femmes, Les activités de complément de revenu, des ateliers artisanaux ou micro-industries (réparations, textile, etc.) à faibles moyens, des activités clandestines connues mais non enregistrées

Le développement des sections précédentes met en évidence trois trajectoires principales du marché du travail :

Premièrement, le formel où les emplois sont officiels, protégés par des contrats avec un accès à la sécurité sociale reste relativement limité pour les jeunes. L'accès à ce type d'emploi est généralement conditionné par un niveau d'instruction élevé, une expérience professionnelle préalable, éléments dont les jeunes sont souvent dépourvus.

D'une autre part, avec la rigidité de l'économie formelle et le manque d'opportunités, une grande proportion de jeunes se trouve contrainte de se tourner vers l'économie informelle. Ce secteur se caractérise par l'absence de contrat formel, la protection sociale et la stabilité. En Algérie, par exemple, une part significative de la population active est affiliée à ce secteur et les jeunes y sont surreprésentés, notamment dans les activités commerciales, artisanales et de services, sans autre option, l'informel devient une alternative à l'inactivité (Hammouda, 2006)

Enfin, un nombre important de jeunes reste confronté au chômage, parfois sur de longues périodes. Ce chômage s'explique en partie par des facteurs structurels : au-delà d'un simple manque d'offres d'emploi, mais aussi un décalage entre les formations reçues par les jeunes diplômés et les besoins réels du marché qui pose problème (CUA, OCDE, 2018). Le phénomène des diplômés chômeurs est particulièrement préoccupant en Algérie où le diplôme ne garantit pas l'accès à un emploi.

L'intégration des jeunes dans le marché du travail reste donc une question importante pour de nombreux pays en développement. Leur accès est influencé par plusieurs facteurs qui se traduisent par des variables explicatives tels que le niveau d'instruction, la localisation géographique, le sexe, l'âge, l'expérience professionnelle préalable, le type de contrat etc. qui doivent être analysés pour mieux comprendre les déterminants de l'accès des jeunes (Gherbi, 2016).

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

II. Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

Afin de répondre à notre problématique, nous avons mené une enquête basée sur un questionnaire que nous avons élaboré sous la direction de madame Gherbi. Celui-ci est destiné aux jeunes actifs et chômeurs de la wilaya de Bejaïa, afin de comprendre les obstacles qui influencent leur insertion professionnelle sur le marché du travail et l'impact de l'informalité. En nous basant sur un échantillon représentatif, nous avons exploré divers aspects tels que le profil sociodémographique, la qualification et la formation, la situation professionnelle, les conditions d'emploi et les caractéristiques des travailleurs indépendants.

Cette partie est structurée en trois sections. La première présente la démarche méthodologique adoptée pour la collecte des données. La deuxième section est consacrée à l'analyse descriptive et l'interprétation de données. Enfin, la troisième section est consacrée à l'analyse factorielle et l'interprétation des résultats, mettant en lumière les principaux facteurs influençant l'accès des jeunes au marché du travail.

II.1. Méthodologie de l'enquête

II.1.1. Le questionnaire d'enquête

Afin de collecter des données précises sur l'accès des jeunes au marché du travail et d'approfondir notre analyse, nous avons élaboré un questionnaire comprenant 45 questions au total, réparties entre des questions fermées (réponses par oui ou non), des questions semi-ouvertes (offrant plusieurs choix de réponse) et des questions ouvertes, permettant aux enquêtés de s'exprimer librement.

Notre questionnaire comporte quatre (4) parties :

- **La première « identification de l'individu »** : regroupe des questions sur les caractéristiques générales de la personne interrogée, telles que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale et la qualification professionnelle. Ces informations permettent d'établir le profil des répondants.
- **La deuxième « Situation professionnelle »** : vise à recueillir des données sur la situation actuelle des enquêtés sur le marché du travail, notamment leur statut professionnel, leur parcours d'insertion et la durée de recherche d'un emploi.

- **La troisième « Conditions d'emploi »** : porte sur la nature du poste occupé, les conditions de travail, le type de contrat et la rémunération.
- **La dernière « employeurs et travailleurs indépendants »** : vise à mieux comprendre les défis et opportunités liés à l'auto-entrepreneuriat et à l'emploi indépendant.

II.1.2. L'échantillon d'enquête

Pour notre étude nous avons opté pour une méthode d'échantillonnage aléatoire les personnes choisies doivent répondre à des critères précis définis à l'avance.

Notre échantillon est composé de 60 jeunes des deux sexes féminins et masculins (51,66% d'homme et 48,33% de femme) âgés de 15 à 35 ans, et réparti sur six communes, trois urbaines et trois rurales (Tala hamza, Amizour, Elkseur, Timezrit, Akbou et Bejaïa ville).

II.2. Analyse descriptive des données de l'enquête:

Dans cette partie, nous analyserons les données recueillies a travers notre enquête à fin de répondre à notre problématique et de mieux comprendre l'insertion des jeunes de notre wilaya sur le marché du travail. Pour cela nous procéderons à l'interprétation des résultats obtenus.

II.2.1 Répartition des jeunes enquêtés par communes

Notre échantillon est composé de 60 jeunes, répartis sur 6 communes rurales et urbaines. Parmi eux, 32 résident en zone rurale et 28 en zone urbaine. L'enquête a été réalisée auprès de 14 ménages à Tala hamza, 13 à Amizour, 5 à timezrit, 19 à Bejaïa, 5 à Elkseur et 4 à akbou.

Tableau N° 1 : Répartition des jeunes enquêtés par communes

Communes	Type de zone	Nombre de jeunes enquêté
Tala hamza	Rurale	14
Amizour	Rurale (semi urbaine)	13
Timezrit	Rurale	5
Bejaïa	Urbaine	19
Elkseur	Urbaine	5
Akbou	Urbaine	4

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

II. 2.2. L'identification de l'individu

Pour commencer notre analyse, nous avons réalisé une brève identification des individus. Cette étape nous permet de mieux comprendre le profil des jeunes interrogés à travers des éléments importants pour bien situer notre échantillon et mieux comprendre les résultats qui suivront.

Tableau N° 2 : Répartition de la population enquêtée selon le sexe.

Ce tableau présente la répartition de la population enquêtée selon le sexe, permettant de distinguer la part des hommes et des femmes dans l'échantillon.

Sexe	Effectif	Pourcentage %
Masculin	31	51.66%
Féminin	29	48.33%
Total	60	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

La répartition des jeunes enquêtés nous montre que le pourcentage des hommes (51.66%) est légèrement supérieur à celui des femmes (48.33%). Ce léger écart s'explique par le fait que notre échantillon reflète la répartition démographique en Algérie (répartition réelle de la population), où les hommes représentent environ 50 % de la population et les femmes 49 %. Cela permet d'assurer une certaine représentativité des résultats.

Tableau N° 3 : Répartition des jeunes selon leur âge.

Ce tableau met en évidence la structure des jeunes enquêtés par âge, en les regroupant selon différentes tranches.

Age	Jeunes dans le formel		Jeunes dans l'informel		Jeunes chômeurs	
	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %
15-22 ans	3	11.11%	7	30.43%	3	30%
23-26 ans	8	29.63%	9	39.13%	5	50%
27-30 ans	9	33.33%	6	26.09%	2	20%
31-34 ans	7	25.93%	1	4.35%	0	0%
Total	27	100%	23	100%	10	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

La tranche d'âge entre 27-30 ans est la plus représentée chez les jeunes formels avec (33.33%) suivi par les 23-26ans avec (29.63%), cela pourrait s'expliquer par le fait que plus la personne avance dans l'âge plus elle a de chance d'avoir accès à un emploi formel, grâce à ses expériences et formations acquises avec le temps.

Tandis que la tranche d'âge des jeunes entre 15-22 ans est la moins présente dans le secteur formel (11.11%), ce qui peut être dû à leur manque d'expériences, une formation en cours, un niveau de qualification souvent insuffisant, et une faible connaissance du marché du travail.

Pour le secteur informel les jeunes entre 15-22 ans (30.43%) et 23-36 ans (39.13%) sont les plus présents, cela indique que les plus jeunes ont tendance à s'orienter vers l'informel en raison de la facilité d'accès et le manque d'expérience

Tableau N° 4 : Répartition des jeunes selon leur situation matrimoniale et leur situation dans le ménage.

Ce tableau illustre la situation matrimoniale des jeunes ainsi que leur position au sein du ménage, afin de mieux comprendre leur contexte familial.

Situation matrimoniale	Jeunes dans le formel		Jeunes dans l'informel		Jeunes chômeurs	
	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %
Célibataire	15	55.56%	14	60.87%	10	100%
Marié (e)	12	44.44%	9	39.13%	0	0%
Divorcé/ veuf (ve)	0	0%	0	0%	0	0%
Total	27	100%	23	100%	10	100%
Situation dans le ménage	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %
Chef de ménage	7	25.93%	3	13.04%	0	0
Epoux/ épouse	7	25.93%	6	26.09%	0	0
Fils/fille	10	37.04%	11	47.83%	9	90%
Frère /sœur	1	3.70%	0	0%	0	0
Autre	2	7.40%	3	13.04%	1	10%
Total	27	100%	23	100%	10	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

D'après les résultats du tableau ci-dessus, on remarque que les jeunes dans le secteur formel sont majoritairement célibataires (55,56%), mais également pratiquement tous marié(e)s (44,44%). Cela montre un léger équilibre entre les deux situations.

De ce fait, on peut dire que les jeunes ayant un emploi stable s'engagent plus facilement dans le mariage, et on remarque cela dans la seconde partie du tableau où l'on voit qu'ils occupent soit le rôle de chef de ménage, soit celui d'époux (se) (25,93%).

Tandis que les célibataires, qui se trouvent en grande partie dans ce secteur, dépendent encore de leurs familles en étant fils ou fille (37,04%), suivis des frères et sœurs (3,70%). Le reste correspond à d'autres membres du ménage (7,40%).

En ce qui concerne les jeunes dans le secteur informel, on constate qu'une grande partie d'entre eux sont en situation de célibat (60,87%), et on observe ceci au sein de leur situation dans le ménage où (47,83%) sont des fils ou filles, et le reste s'agit d'autres membres du ménage. Quant aux jeunes mariés (es), ils représentent (39,13%) du secteur informel, dont (26,09%) sont des épouses et (13,04%) sont des chefs de ménage.

Et ce qui est des chômeurs, se sont tous des célibataires (100%). Ils dépendent en majeure partie de leur famille, ce qui peut s'expliquer par l'instabilité de leur situation (financièrement ou pour d'autres raisons).

Tableau N° 5 : Répartition des jeunes selon leur niveau d'étude et leur qualification professionnelle.

Cette répartition montre le niveau d'étude atteint par les jeunes ainsi que leur qualification professionnelle, deux éléments essentiels pour l'analyse de leur insertion professionnelle.

	Jeunes dans le formel		Jeunes dans l'informel		Jeunes chômeurs	
	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %
Niveau d'étude						
Sans / primaire	0	0%	1	4.35%	0	0%
Moyen	1	3.70%	5	21.74%	0	0%
Secondaire	9	33.33%	10	43.48%	4	40%
Supérieur	17	62.96%	7	30.43%	6	60%
Total	27	100%	23	100%	10	100%
Qualification						
	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

professionnelle						
Oui	25	92.59%	16	69.57%	8	80%
Non	2	7.41%	7	30.43%	2	20%
Total	27	100%	23	100%	10	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Le niveau d'étude a un rôle important dans le marché du travail. Pour le secteur formel une majorité des jeunes interrogés (62,96%) possède un niveau d'étude supérieur, (33,33%) ont un niveau secondaire, et une minorité (3,7%) ont un niveau d'étude moyen. Pour les sans instruction et le niveau primaire aucun jeune n'est représenté dans ce secteur.

En revanche le secteur informel est plus varié en terme de niveau d'étude, en premier nous avons le niveau secondaire avec (43,48%), suivi de (30,43%) pour le niveau supérieur, (21,74%) ont un niveau moyen, (4,35%) des jeunes occupés non aucune instruction ou même un niveau primaire.

Pour ce qui concerne les chômeurs la majorité (60%) possède un niveau d'instruction supérieur, contre (40%) avec un niveau secondaire.

Ces observations montrent qu'avoir un diplôme supérieur est essentiel pour accéder à un emploi formel, par contre le marché informel est plus accessible pour les jeunes avec moins de diplômes. Paradoxalement le chômage touche principalement les jeunes diplômés, même avec une qualification l'accès à l'emploi reste difficile.

II.2.3. La situation professionnelle

(92,59%) des jeunes dans le secteur formel disposent d'une qualification professionnelle, contre (69,57%) dans l'informel. Pour accéder à un emploi formel il est indispensable d'avoir une qualification professionnelle, quant au secteur informel (30,43%) des jeunes ne disposent pas d'une qualification, souvent en raison de la flexibilité des conditions d'accès à l'emploi mais des conditions généralement précaire.

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

Toutefois nous observant un pourcentage élevé (80%) des jeunes qualifiés parmi les chômeurs, ce qui pourrait s'expliquer par une inadéquation entre les diplômés et les exigences du marché.

Tableau N° 6 : répartition des jeunes enquêtés selon le type d'établissement.

Le tableau suivant représente les jeunes enquêtés selon le type d'établissement dans lequel ils poursuivent leur activité.

Pour qui/ quel établissement	Jeunes dans le formel		Jeunes dans l'informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Pour vous (indépendant)	4	14.81%	7	30.43%
Entreprise privé	10	37.03%	13	56.52%
Entreprise publique	4	14.81%	0	0%
Administration publique	9	33.33%	0	0%
Association/ ONG	0	0%	0	0%
Autre	0	0%	3	13.04%
Total	27	100%	23	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

L'analyse des types d'établissements montre une différence entre l'emploi formel et informel. Dans le secteur formel, les jeunes se répartissent principalement entre les entreprises privées (37.03%) et l'administration publique (33.33%), suivis par les entreprises publiques (14.81%) une petite partie (14.81%) travaille en tant qu'indépendant. Aucun jeunes ne travaillent pour les associations/ONG ni pour autres types d'établissements. Cette répartition révèle que les jeunes du secteur formel travaillent dans des emplois bien organisés et encadrés, généralement plus stables.

A l'inverse, dans le secteur informel plus de la moyenne des jeunes (56.52%) sont employés dans des entreprises privées, cela s'explique probablement par la facilité à employer des jeunes sans les déclarer ni les affilier aux organismes de protection sociale. Une partie significative (30.43%) travaille en tant qu'indépendant ce qui souligne l'importance de l'auto-emploi dans ce secteur, et (13.04%) sont employés dans des établissements classés comme « autres ». aucun jeune n'est classé dans l'administration, l'entreprises publiques, ni dans des associations/ONG.

Tableau N° 7 : répartition des jeunes enquêtés par secteur d'activité (sans les indépendants)

Ces résultats nous montrent la répartition des jeunes actifs par secteur d'activité, à l'exclusion des travailleurs indépendants.

Quel secteur d'activité	Jeunes dans le formel		Jeunes dans l'informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Industrie	3	13.04%	1	6.25%
BTPH	0	0%	1	6.25%
Commerce	1	4.35%	7	43.75%
Transport et services	4	17.39%	3	18.75%
Artisanat	0	0%	1	6.25%
Administration	4	17.39%	1	6.25%
Education	7	30.43%	0	0%
Santé	2	8.70%	1	6.25%
Autre	2	8.70%	1 /ménage	6.25%
Total	23	100%	16	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Les jeunes formels sont répartis sur plusieurs secteurs d'activités, dont les plus employeurs sont l'éducation (30,43 %), l'administration ainsi que les transports et services (17,39 % chacun). Vient ensuite le secteur de l'industrie avec 13,04 %, puis enfin la santé et d'autres secteurs restants (8,70 %). Cela montre qu'ils ont tendance à occuper des emplois stables liés à l'état ou a des services publics.

Tandis que, du côté des jeunes du secteur informel, on les retrouve majoritairement dans le commerce (43,75 %), ce qui peut indiquer que ce secteur est facilement accessible. Vient ensuite le secteur des transports et services avec (18,75%), et le reste est réparti équitablement sur plusieurs secteurs : l'industrie, le BTPH, l'artisanat, l'administration, la santé, ainsi qu'un autre secteur qui se révèle être un service de ménage, avec un taux de (6,25%) chacun.

II.2.4. Condition de l'emploi

Après avoir examiné la situation professionnelle des jeunes interrogés, nous nous intéressons maintenant aux conditions dans lesquelles s'exerce leur emploi. Cette partie nous permettra

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

d'avoir une idée plus claire sur la qualité des emplois occupés et sur les difficultés rencontrées sur le marché du travail.

Tableau N° 8 : Stabilité de l'emploi chez les jeunes (emploi permanent ou non).

Ce tableau renseigne sur la stabilité de l'emploi des jeunes, en distinguant les emplois permanents des emplois temporaires.

Permanent ou non	Jeunes dans le formel		Jeunes dans l'informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Oui	15	65.22%	4	25%
Non	8	34.78%	12	75%
Total	23	100%	16	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Les résultats nous montrent une nette différence entre les deux secteurs, en effet plus de la moitié des jeunes dans le formel (65.22%) occupent un emploi permanent, contre (34.78%) avec un emploi non permanent. A l'inverse la majorité des jeunes dans l'informel (75%) exercent un emploi non permanent.

Cette dominance d'emploi permanent dans le secteur formel, reflète une meilleure stabilité professionnelle grâce à la réglementation des contrats, une protection sociale. Tandis que la forte instabilité de l'emploi informel met en lumière la vulnérabilité de ce secteur, où les jeunes sont souvent contraints d'accepter des emplois temporaires, instables et sans la possibilité d'une évolution à long terme.

Tableau N° 9 : Type de contrat chez les jeunes salariés dans le secteur formel et informel.

Le type de contrat de travail révèle beaucoup sur la formalité ou non de l'emploi, ce tableau compare la nature des contrats entre les deux secteurs.

Type de contrat	Jeunes dans le formel		Jeunes dans l'informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Verbal	0	0%	14	87.5%

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

Cdi	10	43.48%	1	6.25%
Cdd	7	30.43%	0	0%
Contrat de prestation	1	4.35%	0	0%
Autre	5(titulaire)	21.74%	1	6.25%
Total	23	100%	16	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Dans le secteur formel, la quasi-totalité des jeunes sont liés à leur emploi par des contrats écrits, notamment (43.48%) ont des contrats à durée indéterminée (CDI), Viennent ensuite les contrats à durée déterminée (CDD) avec (30,43%). Un seul jeune dispose d'un contrat de prestation, et (21,74%) des jeunes sont titulaires de leur poste, Aucun jeune du secteur formel n'a déclaré exercer avec un simple accord verbal, ce qui confirme la réglementation.

À l'opposé, dans le secteur informel, la grande majorité des jeunes (87,5%) travaillent sans contrat écrit, sur la base d'un accord verbal. Seul un jeune possède un CDI, et un autre relève d'un contrat classé comme "autre". Ces résultats mettent en lumière la fragilité de l'emploi informel, où la précarité est la norme.

Tableau N° 10 : Cessations d'activité chez les jeunes : périodes, raisons et durées par secteur.

Ce tableau présente les cessations d'activité chez les jeunes, en précisant les périodes, les raisons et la durée d'inactivité selon le secteur.

Période de cessation d'activité	Jeunes dans le formel		Jeunes dans l'informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Oui	3	13.04%	2	12.50%
Non	20	86.96%	14	87.50%
Total	23	100%	16	100%
Raison et durée de cessation	Effectif	En %	Effectif	En %
Démission	1 (< 6 mois)	33.33%	1 (6 mois à 1an)	50%
Pour élever les enfants	1 (6mois à 1an)	33.33%	1 (< 6 mois)	50%
Autre raison	1 (< 6 mois)	33.33%	0	0
Total	3	100%	2	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

Une large partie des jeunes dans le secteur formel (86,96 %) et dans le secteur informel (87,50 %) n'ont pas connu de période de cessation d'activité. Seule une faible partie d'entre eux a interrompu leur activité, avec (13,04 %) dans le premier secteur et (12,50 %) dans le second.

Parmi ceux qui ont arrêté de travailler, on a enregistré trois cas dans le secteur formel, dont l'un est une démission de moins de 6 mois, un autre pour s'occuper de ses enfants pour une durée de 6 mois à un an, et enfin un dernier pour une autre raison sur une période de moins de 6 mois également.

Du côté des jeunes informels, on retrouve deux cas : l'un est une démission qui a duré de 6 mois à 1 an, et l'autre pour l'élevage de ses enfants pour une durée de moins de 6 mois.

Ces résultats nous montrent que les jeunes qui possèdent un emploi, quel que soit le secteur connaissent rarement des interruptions dans leur travail, et si cela arrive c'est souvent pour des raisons personnelles.

Tableau N° 11 : Revenus mensuels (en DA) des jeunes salariés par secteur.

Ce tableau présente la répartition des revenus mensuels parmi les jeunes en emploi dans les secteurs formel et informel

Revenu mensuel en DA	Jeunes dans le formel		Jeunes dans l'informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
10000 – 12000 DA	1	4.35%	0	0%
15000 – 20000 DA	1	4.35%	3	18.75%
20000 – 25000 DA	0	0%	6	37.50%
25000 – 30000 DA	2	8.70%	4	25%
30000 – 40000 DA	7	30.43%	1	6.25%
40000 – 50000 DA	6	26.09%	1	6.25%
50000 – 60000 DA	3	13.04%	0	0%
Plus de 60000 DA	3	13.04%	1	6.25%
Total	23	100%	16	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Parmi les jeunes qui travaillent formellement, (30,43%) gagnent entre 30000 et 40000 DA, et (26,09%) autres touchent un salaire qui se situe entre 40000 et 50000 DA. Ce sont les deux tranches de revenus les plus dominantes de ce secteur. Le reste des salariés, est réparti entre

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

(13,04%), qui perçoivent entre 50000 et 60000 DA et au-delà, et (4,35%) pour les deux tranches Faiblement représentées, à savoir 10000 à 12000 DA et 15000 à 20000 DA.

À l'inverse des jeunes salariés du secteur formel, ceux du secteur informel se trouvent en grande partie parmi les tranches de revenus suivantes : 20000 à 25000 DA, 25000 à 30000 DA, et enfin 15000 à 20000 DA, avec un taux de (37,50 %), (25 %) et (18,75 %) de l'effectif. Quant aux autres tranches, soit 30000 à 40000 DA, 40000 à 50000 DA, et plus de 60000 DA, on y retrouve très peu de jeunes interrogés.

De ce fait, on remarque une différence flagrante entre les deux secteurs, qui s'opposent en termes de revenus, dont celui du formel qui semble très souvent avoir des salaires avantageux, tandis que l'informel est souvent associé à des niveaux de salaires plus bas. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons et parmi celles qui semblent les plus logiques, la qualité et les conditions de l'emploi.

II.2.5 Employeurs et travailleurs indépendants

Afin d'approfondir notre analyse, nous nous intéressons dans cette section aux employeurs et travailleurs indépendants. D'après les données recueillies, nous avons 4 jeunes du secteur formel qui exercent en tant qu'indépendants, et 7 jeunes du secteur informel.

Tableau N° 12 : Répartition des jeunes indépendants selon leur secteur d'activité.

Ce tableau nous montre la répartition des jeunes indépendants en fonction du secteur d'activité dans lequel ils évoluent.

Quel secteur d'activité	Jeunes indépendants du secteur formel		Jeune indépendants du secteur informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Artisanat	1	25%	4	57.14%
Commerce	2	50%	3	42.85%
Transport et services	1	25%	0	0%
Total	4	100%	7	100%

Dans le secteur informel, les jeunes indépendants sont concentrés dans l'artisanat (57.14%), suivi par le commerce de (42.85%). Cette répartition met en évidence une forte tendance à

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

l'auto-emploi dans des secteurs où l'accès est facile, peu de réglementations, les formalités ne sont pas compliquées, et pas d'importants investissements.

Pour le secteur formel, bien que les jeunes indépendants soient moins nombreux, leur répartition se fait entre le commerce (50%), l'artisanat (25%) et le transport et services (25%). Cette diversité même si elle concerne un nombre limité de personnes, montre que certains jeunes réussissent à formaliser leur activité dans divers domaines, malgré la complexité de démarches administratives.

Tableau N° 13 : répartition des travailleurs à domicile par métier

Ce tableau présente les métiers exercés par les jeunes travaillant à domicile.

Métiers	Jeunes indépendants du secteur informel	
	Effectif	En %
Coiffure	1	25%
Couture	1	25%
Autre	2	50%
Total	4	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Le travail à domicile est souvent lié à des activités artisanales, comme nous le montre le résultat de l'enquête, plus de la moitié (4/7) des jeunes indépendants du secteur informel exercent à domicile dans des domaines dites artisanaux, (25%) exercent dans la coiffure, (25%) dans la couture et (50%) restants (autre) s'avèrent être l'onglerie et la fabrication des bijoux

Tableau N° 14 : répartition des jeunes indépendants sans local dans les deux secteurs.

Ce tableau s'intéresse aux jeunes indépendants ne disposant pas de local fixe pour exercer leur activité.

Sans local	Jeune indépendants du secteur informel	
	Effectif	En %
A domicile	3	75%
A domicile des clients	1	25%

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

Total	4	100%
Pourquoi « sans local »	Effectif	En %
Exerce plus facilement	3	75%
Faute de moyen	1	25%
Total	4	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Les données de l'enquête révèlent qu'une grande partie (4/7) des jeunes indépendants informels interrogés n'ont pas de local dédié à leur activité, contre (0%) dans le formel.

Parmi les quatre jeunes indépendants sans local, (75%) exercent depuis leur domicile, et (25%) se déplace au domicile des clients. Cette forme de travail, s'adapte bien à la nature des activités informelles souvent basées sur le service ou l'artisanat

Les raisons de l'absence de local selon ces jeunes : (75%) estiment exercer plus facilement leur activité, tandis que (25%) déclarent ne pas avoir les moyens financier pour. Ces résultats montrent que les jeunes indépendants du secteur informel s'adaptent souvent au manque de moyens et cherchent aussi plus de liberté. En travaillant depuis chez eux ou en se déplaçant, ils réduisent leurs dépenses tout en gardant une certaine autonomie.

Tableau N° 15 : Répartition des jeunes indépendants avec local dans les deux secteurs.

Cette répartition concerne les jeunes indépendants disposant d'un local pour leur activité.

	Jeunes indépendants du secteur formel		Jeune indépendants du secteur informel	
Avec local	Effectif	En %	Effectif	En %
Local fixe	1	25%	1	33.33%
Atelier, restaurant...etc.	2	50%	2	66.66%
Autre	1	25%	0	0
Total	4	100%	3	100%
Pourquoi « avec local »	Effectif	En %	Effectif	En %
A vous	1	25%	1	33.33%
Louer	3	75%	2	66.66%
Total	4	100%	3	100%

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

Le (tableau n°14) traite sur les jeunes indépendants n'ayant pas de local pour effectuer leur activité, et d'après ce qu'il renvoie, on remarque qu'ils font tous partie du secteur de l'informel.

Ceci dit, ceux qui possèdent un local (tableau n°15) sont répartis entre les deux secteurs, et leur distribution est assez similaire ; on ne retrouve pas de différence notable entre les catégories enregistrées. (50 %) des jeunes indépendants du secteur formel, soit la moitié de l'effectif interrogé, travaillent dans des restaurants, ateliers et autres locaux similaires. Pour le reste de l'échantillon, on observe (25 %) qui exercent leur activité dans un local fixe, et (25 %) dans un local non définit (autre).

Ce constat est aussi observable chez les jeunes indépendants du second secteur qui sont représentés en majorité dans la catégorie de restauration, atelier, etc. Avec un taux de (66.66%). Tandis que (33.33%) (1/3) possède un local fixe.

Concernant la manière dont ils ont eu local, on constate que la plupart le louent : (75 %) dans le secteur formel et (66,66 %) dans l'informel. Très peu en possèdent un propre à eux. Cela montre que la location est la solution la plus utilisée car souvent ils n'ont pas les moyens d'acheter ou de construire au début de leur activité.

Tableau N° 16 : statut d'enregistrement des jeunes indépendants, selon le type et les raisons de non enregistrement.

Ce tableau examine le statut d'enregistrement des jeunes indépendants, en précisant les raisons évoquées pour le non-enregistrement.

	Jeunes indépendants du secteur formel		Jeune indépendants du secteur informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Etablissement enregistré				
Oui, registre de commerce	4	100%	3	42.85%
Oui, carte d'agrément, artisan...	0	0%	0	0%
Non, démarche compliquée	0	0%	1	14.29%
Non, non obligatoire	0	0%	2	28.57%
Non, ne sait pas s'il faut s'inscrire	0	0%	1	14.29%
Non, autre	0	0%	0	0%
Total	4	100%	7	100%

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

L'enregistrement des établissements est l'un des éléments qui permet de distinguer entre les deux secteurs formels et informels, et le résultat du tableau ci-dessus nous montre la nette différence entre eux.

En effet, (100%) des jeunes indépendants formels déclarent être enregistrés (registre de commerce). A l'inverse parmi les sept jeunes indépendants du secteur informel, seuls (42.85%) disposent d'un registre de commerce, tandis que (57.15%) ne sont pas enregistrés pour diverses raisons : (28.57%) estiment que ce n'est pas obligatoire, (14.29%) considère que la démarche est trop compliquée, et (14.29%) ne savent pas s'il faut s'inscrire.

Cette situation met en évidence un manque de connaissance ou un désintérêt pour les démarches de formalisation, souvent considérées comme complexes ou inutiles. Cela souligne également le manque de soutien et d'informations dont certains jeunes travailleurs informels souffrent.

Tableau N° 17 : Répartition des jeunes indépendants selon le mode de création de leur établissement dans les deux secteurs.

Ce tableau compare la façon dont les jeunes indépendants ont créé leur établissement au tout début.

Création de l'établissement	Jeunes indépendants du secteur formel		Jeunes indépendants du secteur informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Vous-même, seul	1	25%	5	71.43%
Vous-même avec d'autres personnes	2	50%	2	28.57%
D'autres personnes	1	25%	0	0%
Total	4	100%	7	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

On observe dans le secteur formel, qu'il y a plus de jeunes à avoir créé leur établissement avec d'autres personnes (50%), Tandis que (25 %) (1/4) a rejoint une structure créée par d'autres et (25%) restants (1/4) l'a fait tout seul.

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

En revanche, dans le secteur informel, la majorité (71.43%) a créé leur activité seuls, sans associés. Seul (28.57%) l'on fait avec d'autres personnes.

Tableau N° 18 : situation des jeunes indépendants avant la création de leur activité.

Afin de mieux cerner le parcours des jeunes entrepreneurs, ce tableau examine leur situation avant la création de leur activité.

	Jeunes indépendants du secteur formel		Jeune indépendants du secteur informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Avant la création, vous étiez				
Scolarisé ou en formation	2	50%	4	57.14%
A la recherche d'un emploi	1	25%	0	0%
Employé formel dans une E privé	1	25%	1	14.28%
Employé informel dans une E privé	0	0%	2	28.57%
Total	4	100%	7	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Du côté des jeunes du secteur formel, (50%) étaient en cours de scolarité ou de formation, (25%) étaient à la recherche d'un emploi, et (25%) travaillaient dans une entreprise formelle privée. Cela nous montre que certains se sont lancés directement après leur études, et d'autres ont décidés de créer leur activité après une période de chômage ou après avoir travaillé formellement.

En revanche, dans le secteur informel (57.14%) étaient également en formation ou encore scolarisés avant de se lancer, (28.57%) exerçaient informellement dans une entreprise privée, et (14.28%) travaillaient en tant qu'employé formel dans une entreprise privée. Cependant aucun d'eux n'étaient à la recherche d'un emploi.

Ainsi, même si les deux groupes ont commencé leur activité assez tôt après les études, les jeunes du secteur informel suivent souvent le même schéma que leur entourage, alors que ceux du secteur formel ont un parcours un peu plus organisé.

Tableau N° 19 : La manière d'établissement des comptes des jeunes indépendants.

Afin de mieux comprendre comment les jeunes indépendants interrogés organisent leur activité, nous avons comparé la manière dont ils établissent leurs comptes.

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

	Jeunes indépendants du secteur formel		Jeune indépendants du secteur informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Comptabilité écrite formelle	4	100%	1	14.28%
Note personnelle	0	0%	5	71.43%
Ne fait pas de compte	0	0%	1	14.28%
Total	4	100%	7	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Les résultats observés montrent une grande différence entre les deux secteurs. (100%) de l'effectif formel tiennent une comptabilité écrite. Ce constat s'explique par le fait qu'ils exercent une activité déclarée et donc soumis à des obligations fiscales. A l'inverse des jeunes du secteur informel qui ne compte que (14.28%). La majorité se contente de notes personnelles (71.43%), et une minorité ne font même pas de comptes (14.28%).

Tableau N° 20 : Répartition des jeunes indépendants affiliés ou non à la CASNOS selon le secteur d'activité.

L'accès à la protection sociale est présenté dans ce tableau à travers l'affiliation ou non des jeunes à la CASNOS.

	Jeunes dans le formel		Jeunes dans l'informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Oui	4	100 %	1	14,29 %
Non : je ne vois pas la nécessité	0	0 %	4	57,14 %
Non : c'est trop cher	0	0 %	1	14,29 %
Non : autre	0	0 %	1	14,29 %
Total	4	100 %	7	100 %

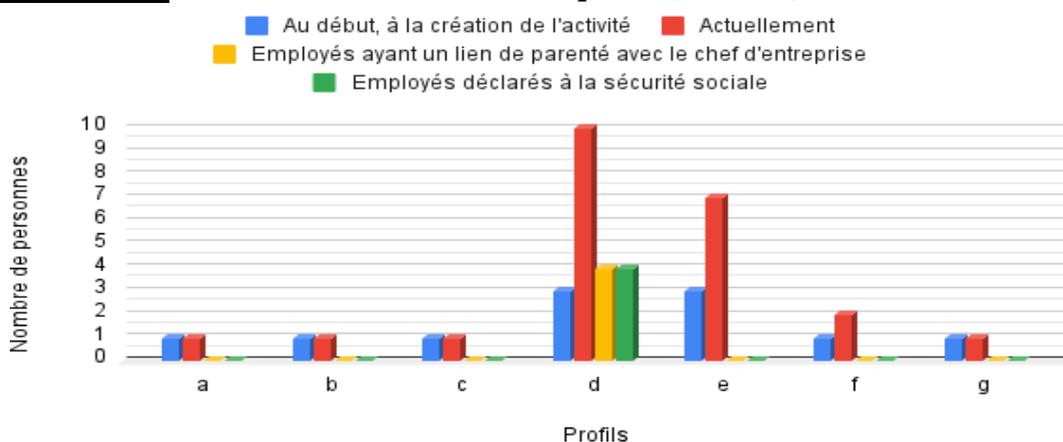
Source : établi par nous même

L'affiliation à la sécurité sociale, constitue un indicateur important de formalisation. Les résultats nous montrent un écart net entre les jeunes indépendants du secteur formel et ceux du secteur informel. En effet, (100 %) des jeunes indépendants du secteur formel sont affiliés à la CASNOS, ce qui montre qu'ils respectent les règles légales et qu'ils sont intégrés au système de protection sociale.

À l'opposé, dans le secteur informel, seul un jeune sur sept (14,29 %) est affilié, tandis que la majorité (85,71 %) ne l'est pas.

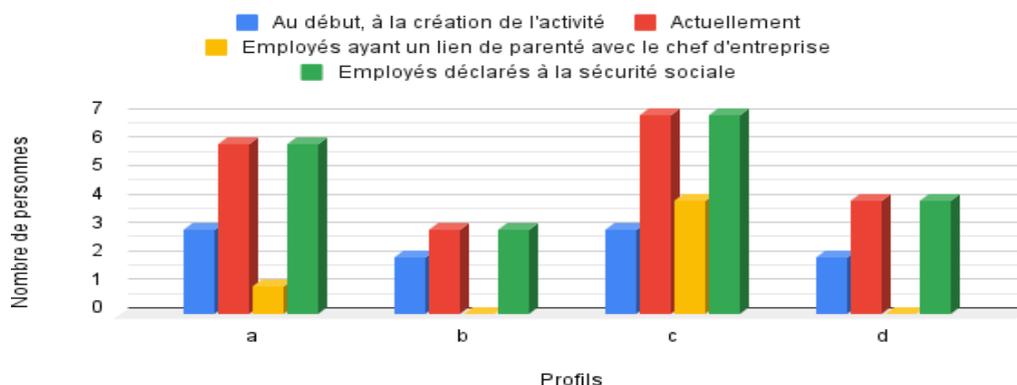
Les raisons pour lesquels ils ne sont pas affiliés: (57,14 %) estiment que l'affiliation n'est pas nécessaire, cela peut s'expliquer par un manque de sensibilisation ou une vision non durable de leur activité, (14,29 %) trouvent le coût de l'affiliation trop élevé, ce qui reflète les difficultés financières rencontrées par les petits entrepreneurs pour accéder à la sécurité sociale. Enfin (14,29 %) évoquent une autre raison non précisée.

Figure N ° 1: effectif des établissements enquêtés (informel).



Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Figure N ° 2: effectif des établissements enquêtés (formels).



Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Ces deux graphiques analysent les profils des jeunes indépendants interrogés (a, b, c, d, e...) dans les secteurs formel et informel, en se basant sur les critères suivants : le nombre de personnes au moment de la création de l'activité, le nombre actuel d'employés, la présence d'un lien de parenté entre les employés et le chef d'entreprise et enfin l'affiliation des

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

employés à la sécurité sociale. Dans le secteur informel la majorité exerce leur activité seuls, sans employés. Par ailleurs la différence entre les deux secteurs réside dans la déclaration des employés, en effet une seule unité du secteur informel déclare moins de la moitié de ces employés contre 100% de déclaration du côté du secteur formel.

Tableau N° 21 : Chiffre d'affaires des jeunes indépendants dans les deux secteurs.

Ce tableau permet de comparer entre les jeunes indépendants des deux secteurs à travers leur chiffre d'affaires.

Revenu mensuel en DA	Jeunes indépendants du secteur formel		Jeunes indépendants du secteur informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
10000 - 15000 DA	0	0%	1	14.28%
30000 - 40000 DA	0	0%	2	28.57%
50000 - 100000DA	0	0%	1	14.28%
100000 – 200000 DA	1	25%	1	14.28%
200000 DA et +	3	75%	2	28.57%
Total	4	100%	7	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Les jeunes du secteur formel réalisent un chiffre d'affaires plus élevé que ceux du secteur informel. Ils enregistrent en majorité (75%) un montant qui s'élève à 200000 DA et plus. Les (25%) restants correspondent à une seule personne, dont le chiffre d'affaires se situe entre 100 000 et 200 000 DA.

Dans le second secteur, c'est-à-dire celui de l'informel, les montants enregistrés sont plutôt diversifiés. On retrouve des tranches faibles comme 10 000 à 15 000 DA et 30 000 à 40 000 DA, qui regroupent ensemble (42,85 %) de l'effectif interrogé, une tranche moyenne (50 000 à 100 000 DA) représentant (14,28 %), et enfin des tranches élevées (100 000 à 200 000 DA et 200 000 DA et plus) représentant (42,85 %) des jeunes restants.

Tableau N° 22 : La répartition des jeunes indépendants selon leurs mode de paiement des impôts (par secteur).

Ce tableau compare les jeunes indépendants des deux secteurs en fonction de leur paiement des impôts.

	Jeunes indépendants du secteur formel		Jeune indépendants du secteur informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Vous payez vos impôts				
Oui, au réel	4	100%	0	0%
Oui, au forfait	0	0%	1	14%
Non, aucun impôt	0	0%	6	85%
Total	4	100%	7	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Dans le secteur formel, (100%) des jeunes interrogés déclarent payer leurs impôts au réel contre seulement (14 %) au forfait dans le secteur informel. La majorité ne paye aucun impôt (85%). On peut relier cela au statut de l'emploi. Les travailleurs indépendants du secteur formel sont officiellement enregistrés, ce qui signifie qu'ils ont un statut légal, déclarent leurs revenus et, par conséquent, paient des impôts.

En revanche, ceux du secteur informel ne respectent pas ces conditions : leur activité n'est pas déclarée, ce qui leur permet d'échapper au paiement des impôts.

Tableau N° 23 : Situation des jeunes en possession d'un compte bancaire dans les deux secteurs.

Le tableau ci-dessous présente une comparaison entre les jeunes des secteurs formel et informel en termes de possession de compte bancaire.

	Jeunes indépendants du secteur formel		Jeune indépendants du secteur informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Vous avez un compte en banque				
Oui	4	100%	2	28.57%
Non	0	0%	5	71.42%
Total	0	100%	7	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

(100 %) de l'effectif interrogé dans le secteur formel déclarent posséder un compte en banque, contre seulement (28,57 %) (Soit 2 sur 7) dans le secteur informel. Les (71,42 %) restants (5 sur 7) des jeunes informels n'en ont pas.

Comme expliqué précédemment (tableau n° 26), tout est lié au statut légal des jeunes indépendants. Ceux du secteur formel ont plus de facilité à ouvrir un compte bancaire en raison de la stabilité de leur activité, alors que ceux du secteur informel, souvent non enregistrés, n'ont pas une activité suffisamment stable pour accéder aux services financiers.

Tableau N° 24 : Raisons du choix d'activité des jeunes indépendants (par secteur).

Ce tableau compare les raisons pour lesquelles les jeunes indépendants du secteur formel et informel ont choisi leur activité.

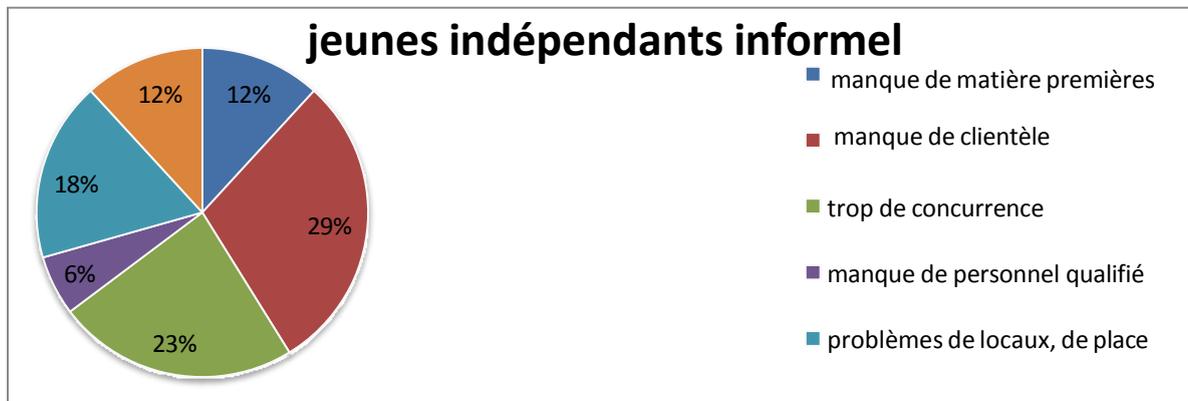
Pourquoi avoir choisi cette activité	Jeunes indépendants du secteur formel		Jeune indépendants du secteur informel	
	Effectif	En %	Effectif	En %
Revenus élevés	4	100%	1	16.66%
Statut meilleur	1	0%	3	50%
Pas de choix, pour subvenir à vos besoins	1	0%	1	16.66%
Autre	0	100%	1	16.66%
Total	4		6	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

On observe dans le secteur formel, que (100%) des jeunes interrogés ont choisi leur activité pour des revenus élevés. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils sont plus motivés par les gains d'argent que pour d'autres raisons.

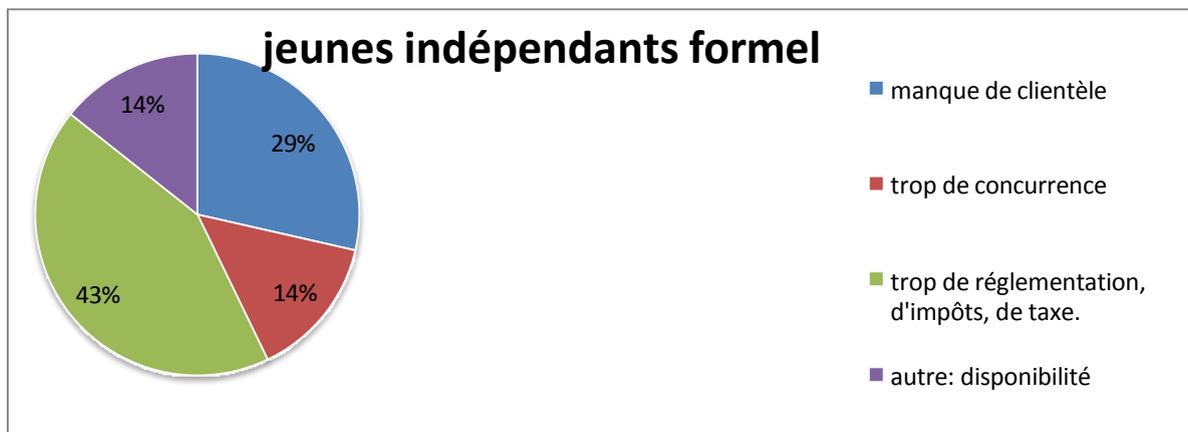
Cependant, les jeunes du secteur informel ont des raisons plus variés. (50%) d'entre eux pratiquent leur activité pour avoir un statut meilleur tandis que les 3 autres (soit 16,66 % chacun) ont une raison différente : l'un pour un revenu élevé, un autre parce qu'il n'avait pas le choix et devait subvenir à ses besoins, et le dernier pour d'autres raisons. Ces choix sont dus à l'instabilité de leur situation, qui les pousse à se tourner vers l'informel leur permettant ainsi de gagner leur vie plus facilement.

Figure N ° 3 : principales difficultés rencontrés par les entreprises informelles interrogées.



Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Figure N ° 4 : principales difficultés rencontrés par les entreprises formelles interrogées.



Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Lors de notre enquête, nous avons interrogé les jeunes indépendants sur les trois principales difficultés qui freinent le développement de leur entreprise ou risquent de la faire disparaître. Les réponses obtenues sont assez similaires dans les deux secteurs, bien que celles du secteur informel soient un peu plus variées. Nous avons illustré cela sous forme de deux diagrammes circulaires.

Les jeunes indépendants du secteur formel ont généralement des difficultés liées au manque de clientèle, à la concurrence, aux réglementations d'impôts et de taxes qui sont trop nombreuses, et enfin pour une autre raison qui serait lié a la disponibilité.

Tandis que du côté des jeunes du secteur informel les difficultés concernent surtout le manque de matières premières, le manque de personnel qualifié, ainsi que des soucis liés aux locaux, en plus de la concurrence et du manque de clientèle.

II.2.6 jeunes chômeurs

D'après les données recueillies à travers notre enquête, nous avons également enregistré des cas de chômage chez certains jeunes interrogés, soit (10/60) de notre échantillon.

Il nous a semblé essentiel de les intégrer et d'étudier leur situation en profondeur, car malgré tout, le chômage reste une composante essentielle du marché du travail.

Cela constitue donc un plus à notre étude, à fin de mieux comprendre les difficultés liées à l'insertion professionnelle de ce groupe.

Tableau N° 25 : la situation des jeunes sans emploi.

	Jeunes en situation de chômage	
	Effectif	En %
Si vous ne travaillés pas vous êtes :		
Pensionné	1	10%
A la recherche d'un emploi	8	80%
En cours de scolarité	1	10%
Total	10	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Ce tableau présente la situation des jeunes sans emploi. Une grande majorité (80 %) des interrogés sont à la recherche d'un emploi : ce sont donc des actifs inoccupés. Un seul est encore en cours de scolarité (10 %) et un autre est pensionné (10 %).

Tableau N° 26 : Durée de recherche d'emploi chez les jeunes chômeurs.

	Jeunes en situation de chômage	
	Effectif	En %
Depuis quand vous cherché du travail		
Moins de 6 mois	3	30%
6 mois – 1 an	3	30%
1 an – 2 an	2	20%
Plus de 2 ans	2	20%
Total	10	100%

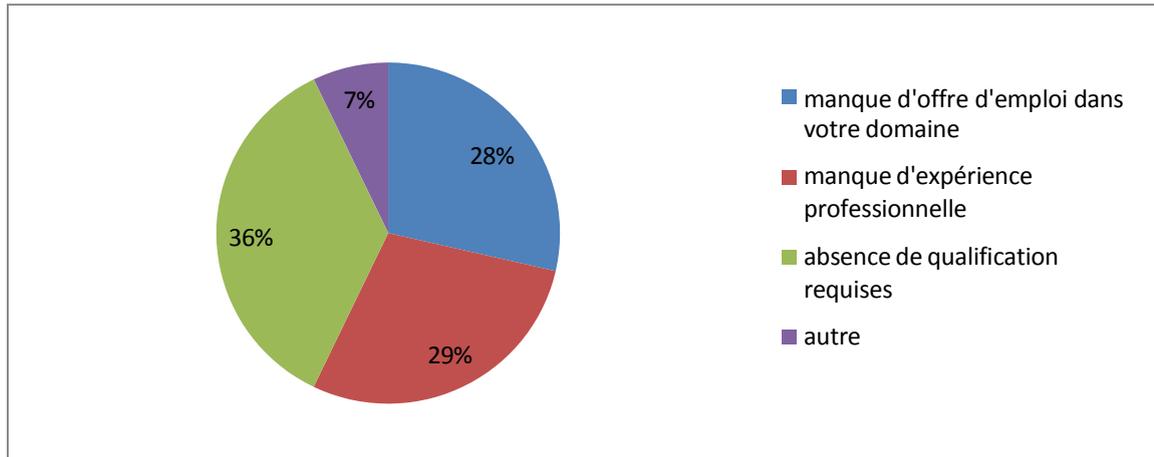
Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

Le tableau nous montre la durée durant laquelle les chômeurs sont en recherche d'emploi.

On constate que (30%) d'entre eux recherchent un emploi depuis moins de 6 mois, (30%) depuis 6 mois à 1 an, (20%) depuis 1 à 2 ans, et enfin les (20 %) restants depuis plus de 2 ans.

Figure N ° 5 : raison principales du chômage selon les jeunes interrogés.



Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Selon le graphique, la principale cause du chômage déclarée par les jeunes est l'absence de qualifications requises (36%), cela révèle un écart entre les compétences des jeunes et les exigences du marché du travail. La deuxième cause à (29%) est le manque d'expérience professionnelle, une difficulté fréquente qui complique l'accès à un premier emploi sans avoir déjà travaillé. Le manque d'offre d'emploi dans leur domaine représente (28%) des réponses, ce qui traduit un déséquilibre entre la spécialisation des jeunes et les secteurs qui offrent réellement des opportunités d'emploi. Enfin (7%) des répondants évoquent d'autres raisons non précisées.

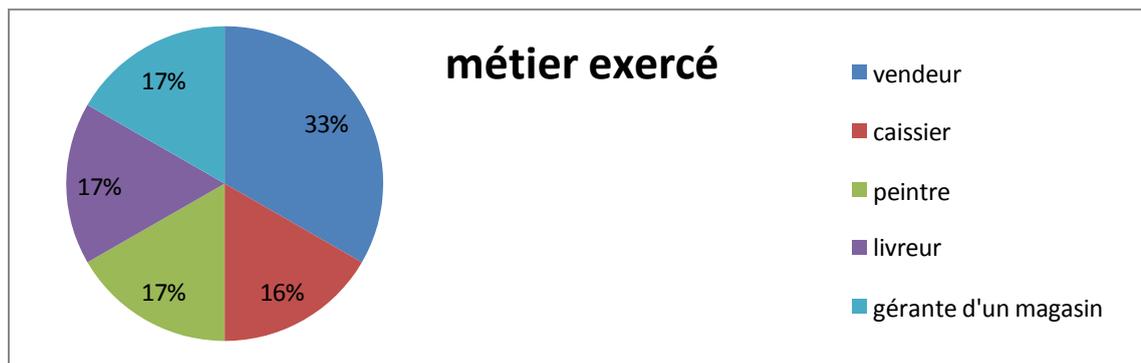
Tableau N° 27 : expérience professionnelle antérieure des jeunes chômeurs.

Avez-vous travaillé auparavant	Jeunes en situation de chômage	
	Effectif	En %
Oui	6	60%
Non	4	40%
Total	10	20%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

(60 %) des jeunes chômeurs interrogés ont déjà eu une expérience professionnelle, ce qui pourrait représenter un atout pour leur réinsertion. Cependant (40 %) n'ont jamais travaillé, ce qui indique un besoin d'accompagnement spécifique pour une première insertion.

Figure N ° 6 : emplois précédemment occupés par les jeunes chômeurs.



Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Les jeunes qui ont déjà travaillé ont occupé des postes variés, souvent dans des domaines peu qualifiés. Le poste de vendeur est le plus fréquent (2 personnes), suivi de caissier, peintre, livreur et gérante de magasin, chacun cité une fois.

Cela montre que ces jeunes ont eu des expériences professionnelles, mais dans des emplois souvent précaires ou temporaires. Ces types de postes ne permettent pas toujours d'acquérir une vraie stabilité ou une évolution de carrière, ce qui peut expliquer pourquoi ils sont encore en situation de chômage aujourd'hui.

Tableau N° 28 : situation d'assurance des jeunes chômeurs ayant déjà travaillé.

Étiez-vous assuré	Jeunes en situation de chômage	
	Effectif	En %
Oui	1	16.66%
Non	5	83.33%
Total	6	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Parmi les jeunes ayant déjà travaillé, une grande majorité (plus de 83 %) n'étaient pas assurés. Cela souligne la précarité de leurs anciens emplois, souvent informels ou sans couverture sociale, ce qui accentue leur vulnérabilité face au chômage.

Tableau N° 29 : inscription des jeunes chômeurs à l'ANEM.

	Jeunes en situation de chômage	
	Effectif	En %
Etes-vous inscrit à l'ANEM		
Oui	7	70%
Non	3	30%
Total	10	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

(70 %) des jeunes chômeurs sont inscrits à l'ANEM, ce qui indique qu'ils cherchent activement du travail. Les (30 %) restants pourraient ne pas connaître les services d'aide proposés, ne pas y croire, ou faire face à d'autres difficultés administratives.

Tableau N° 30 : disposition des jeunes chômeurs à accepter un emploi en dehors de leur domaine initial.

	Jeunes en situation de chômage	
	Effectif	En %
Accepteriez-vous un emploi dans un autre domaine		
Oui	8	80%
Non	2	20%
Total	10	100%

Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire.

Une forte majorité (80 %) des jeunes chômeurs sont prêts à accepter un emploi dans un domaine différent du leur. Cela montre leur flexibilité et volonté d'adaptation face à la situation du marché du travail, mais peut aussi refléter un manque d'opportunités dans leur spécialité.

Conclusion

Notre étude, met en évidence plusieurs situations inquiétantes du marché du travail en Algérie, notamment la question de l'insertion professionnelle des jeunes.

Par exemple, le niveau d'étude tout comme la qualification professionnelle ont un rôle crucial pour que les jeunes accèdent à un emploi stable et formel. Les jeunes avec un diplôme de l'enseignement supérieur sont davantage présents dans des emplois formels, tandis que ceux avec un niveau d'étude moyen ou faible se retrouve plus dans le secteur informel souvent avec des emplois précaire.

Le secteur informel, bien qu'il puisse apparaître parfois comme une alternative ou une solution temporaire notamment pour les jeunes indépendants, il reste marqué par de nombreuses limites : la précarité surtout avec des revenus irréguliers ou peu élevés, l'absence des contrats écrits, un emploi rarement permanent, la non affiliation à la CNAS, et le manque d'enregistrement légal (Gherbi, 2016).

Par ailleurs, la forte présence des jeunes qualifiés au chômage nous indique une inadéquation entre les formations reçues et les vrais besoins du marché du travail. Cette situation soulève des questions sur : l'efficacité des programmes de formation professionnelle, la capacité du secteur économique à embaucher les jeunes qualifié.

Cela nécessite des démarches qui consistent en une meilleure adaptation des formations aux besoins du marché, encourager l'entrepreneuriat formel chez les jeunes, inciter les jeunes informels à se formaliser par exemple en facilitant la procédure pour créer un registre de commerce, solliciter leur curiosité sur les droits et aides qu'ils peuvent avoir, les sensibiliser sur les risques auxquels ils s'exposent en travaillant informellement.

II.2. Application de l'AFCM

L'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) est une méthode statistique qui sert à représenter graphiquement un grand nombre de données qualitatives. Elle permet de résumer plusieurs variables en les plaçant dans un espace réduit, ce qui aide à mieux voir les liens entre les modalités et à interpréter les résultats plus facilement.

L'analyse de nos données a été réalisée par le logiciel statistique SPSS, un outil qui permet d'explorer et de comprendre les relations complexes entre les variables.

En s'appuyant sur les résultats de l'analyse initiale, nous avons sélectionné les variables les plus prometteuses pour réaliser l'analyse AFCM.

Tableau N° 31 : récapitulatif des modèles

Dimension	Alpha de Cronbach	Variance représentée	
		Total (Valeur propre)	Inertie
1	,902	6,143	,439
2	,891	5,777	,413
Total		11,920	,851
Moyenne	,896 ^a	5,960	,426

a. La moyenne alpha de Cronbach est basée sur la valeur propre moyenne.

L'analyse a permis d'extraire deux dimensions, expliquant respectivement 43.9% et 41.3% chacune ce qui nous donne un pourcentage totale de 85.1%. Donc notre analyse explique 85.1% de l'information totale ce qui confirme qu'elle est de très bonne qualité.

Tableau N° 32 : mesure de discrimination

	Dimension		Moyenne
	1	2	
sexe	,007	,159	,083
âge	,466	,413	,440
qualification_professionnelle	,032	,017	,025
établissement	,939	,748	,844
secteur_activité	,851	,365	,608
contrat	,922	,725	,823
permanent_non	,791	,662	,726
assurance	,813	,551	,682
situation_matrimoniale	,177	,378	,278
lieu_résidence	,090	,017	,054
situation_ménage	,249	,422	,335
niveau_étude	,154	,097	,125
ancienneté	,194	,570	,382
revenu	,458	,653	,555
statut_emploi ^a	,611	,103	,357
Total actif	6,143	5,777	5,960

L'axe 1 regroupe des variables tels que :

L'âge avec (46.6%) : l'âge semble jouer un rôle important, Les jeunes plus âgés seraient davantage présents dans des situations professionnelles formelles.

Le type d'établissement de (93.9%) : les jeunes travaillant dans des établissements organisés (par exemple les administrations publiques) sont clairement associés au secteur formel.

Le secteur d'activité avec (85.1%) : certains secteurs (la santé, l'administration, etc.) sont beaucoup plus formels que d'autres (commerce informel, artisanat).

Le type du contrat (92.2%) : le contrat est un indicateur fort de formalisation de l'emploi.

La qualification professionnelle avec (03.2%), le lieu de résidence (09%), le niveau d'étude avec un pourcentage de (15.4%) ces variables ont une Faible contribution mais qui significative.

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

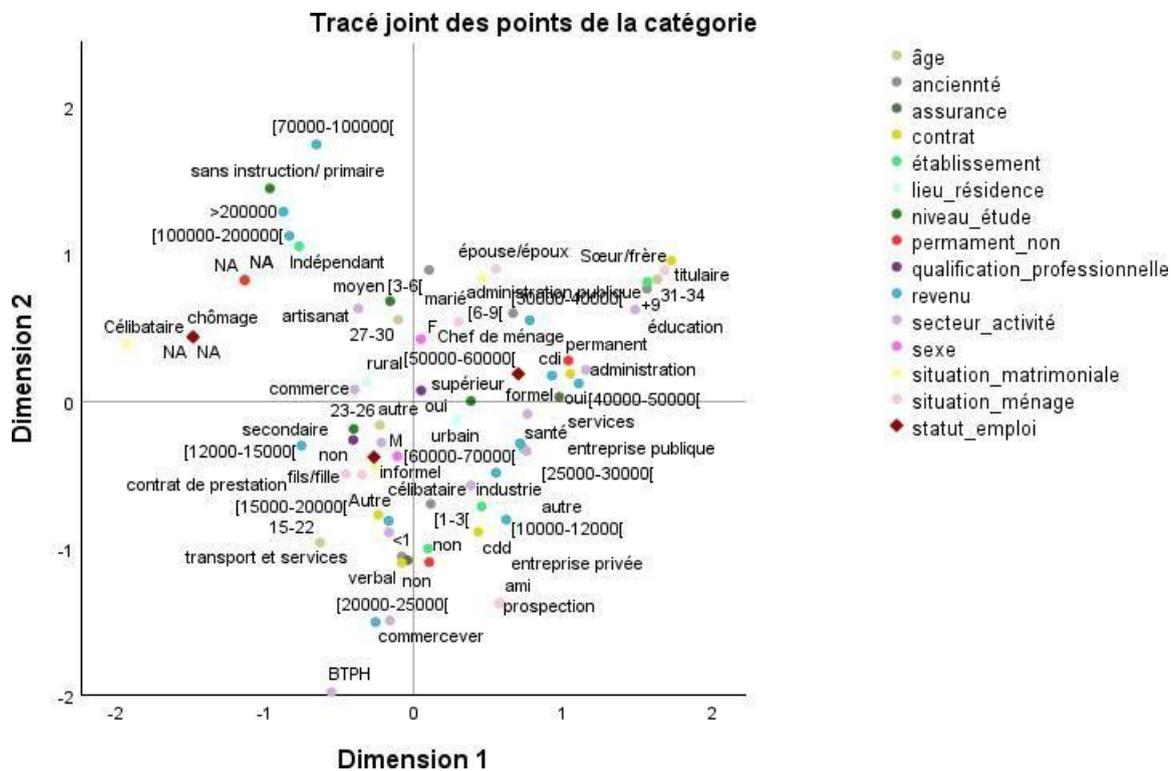
Tandis que l'axe 2 représente les variables suivantes :

L'ancienneté de (57%) : une forte contribution, plus l'ancienneté est grande plus le jeune est inséré dans une position stable.

Le revenu de (55.5%) : Le niveau de revenu est un facteur important de différenciation.

Nous avons également le sexe avec (15.9%), la situation matrimoniale (37.8%), et la situation dans le ménage avec (42.2%),

Figure N ° 7 : tracé joint des points de la catégorie des variables.



Ce graphique montre la projection conjointe des modalités des variables qualitatives sur les deux premières dimensions factorielles. Les modalités proches dans l'espace sont associées.

L'axe 1 (vertical) distingue entre deux groupes, à droite : un pôle formel et intégré, revenu moyen à élevé, contrat permanent ou titulaire, marié, un niveau d'étude supérieur, emploi dans l'administration publique, la santé ou l'éducation, Résidence urbaine, âge moyen à élevé.

À gauche : un pôle précarisé, faibles revenus, statut chômage ou informel, un faible niveau d'instruction, célibataire, jeunes (15-22, 23-26), Activités dans le commerce, l'artisanat, ou sans activité, Résidence rurale.

Axe 2 (horizontal) vers le haut : profils atypiques, revenu très élevé ou très faible, indépendants, artisans, sans instruction, et peu de stabilité.

Vers le bas : Profils plus jeunes, souvent dans l'informel, activités du secteur privé (BTPH, prospection, etc.) statut non verbal, contrats précaires.

II.2.1 Analyse des profils distingués

Le premier profil est situé à droite de l'axe 1, il regroupe les jeunes avec les caractéristiques suivantes : un revenu moyen à élevé, un niveau d'étude majoritairement supérieur, travaillant dans des administrations et entreprises publiques, ils sont concentrés dans les secteurs de l'éducation, la santé et les services, avec des contrats stable (cdi, titulaire) et ils occupent un poste de travail permanent, affichent une ancienneté élevée, et résident dans un milieu urbain.

Le deuxième profil se situe en bas à gauche de l'axe 1, il se distingue nettement dans l'analyse. Il est composé des jeunes célibataires répartis en deux catégories d'âge soit les 15-22 ans et les 23-26 ans, avec des revenus faibles à moyens, un niveau d'étude secondaire. Leur insertion professionnelle se fait souvent dans des entreprises privées, et dans le secteur du commerce avec des contrats verbaux, et présentent une faible ancienneté, ce qui montre l'instabilité de leur parcours professionnel.

Nous pouvant démarquer **un troisième profil** également, avec un statut d'indépendant âgé de 27-30 ans, marié, une ancienneté moyenne, travaillant dans l'artisanat, avec un revenu entre 100000-200000 DA,

Discussion :

L'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) appliquée aux données sur les caractéristiques des jeunes a permis de dégager plusieurs profils en lien avec leur insertion dans le secteur formel ou informel. Cette méthode a permis d'approfondir notre analyse initiale et de mettre en lumière des facteurs déterminants tels que le niveau d'étude, le type de contrat, le secteur d'activité, ou encore la situation familiale, qui structurent les opportunités d'accès à un emploi formel ou exposent certains jeunes à la précarité du secteur informel.

Ces informations pourraient aider à mettre en place des politiques d'insertion qui tiennent compte des besoins spécifiques de chaque groupe de jeunes. Par exemple, il serait possible de proposer des aides ou des programmes d'accompagnement pour ceux qui ont peu de qualifications ou qui travaillent sans contrat stable. De même, on pourrait valoriser davantage

Analyse empirique de l'accès des jeunes au marché du travail

les compétences des jeunes diplômés afin de les aider à accéder à des emplois plus stables et mieux intégrés dans le secteur formel.

Conclusion générale

Tout au long de ce travail, nous avons pu appréhender les obstacles auxquels les jeunes sont confrontés dans leur insertion professionnelle, aussi bien à l'échelle mondiale, en ce qui concerne les pays en développement, qu'au niveau national, s'agissant du cas de l'Algérie.

Nous avons également appuyé notre étude par une analyse empirique afin de pouvoir répondre à notre problématique de départ, qui vise à identifier les facteurs déterminants de l'accès des jeunes au marché du travail. Pour cela, nous avons étudié ce phénomène au niveau local, dans la wilaya de Bejaïa, qui nous a servi de terrain d'enquête pour la collecte d'informations nécessaires.

Les résultats obtenus nous ont permis de tirer plusieurs conclusions. Tout d'abord, l'emploi formel reste limité pour cette catégorie de la population. Ils sont majoritairement confrontés au chômage. Le secteur informel est donc un refuge qui les fait sortir de cette situation, leur permettant d'avoir accès à une activité, malgré qu'elle soit précaire, mal rémunéré et sans protection sociale.

On a déduit que l'une des principales raisons de ce choix serait due à un écart entre les profils des jeunes et des attentes des employeurs. Aussi, on a remarqué que les caractéristiques individuelles jouent un rôle déterminant dans leur insertion, en particulier le niveau d'étude, la qualification professionnelle, le lieu de résidence, ainsi que la situation matrimoniale, le sexe et l'âge. Les plus qualifiés sont souvent ceux qui ont toujours plus de chance d'accéder au secteur formel.

Malgré certaines limites rencontrées au cours de la réalisation de ce travail notamment pour notre échantillon qui était assez restreint, Cela nous a été quand même utile pour la compréhension des difficultés rencontrés par les jeunes dans leur accès et de la complexité du marché du travail.

Cette étude peut ouvrir la voie à d'autres recherches qui pourraient contribuer à trouver des solutions à ce problème majeur.

Bibliographie

Bibliographie

AFRISTAT. Actes du séminaire sur le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne, Bamako, 10 -14 mars 1997

Bellache Youghourta. L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages : le cas de Bejaia. Economies et finances. Université Paris-Est, 2010.

Benyahia Salima(2019). Le chômage en Algérie : caractéristiques, causes et conséquences. Revue de l'ijtihad d'Etudes juridiques et Economiques, 8(1) 13 .ISSN : 2335-1039.

BIT (1993) Rapport pour la 15ème Conférence internationale des statisticiens du travail, Bureau International du Travail, Genève, 19-28 janvier.

BIT (2003) Rapport pour la 17ème Conférence internationale des statisticiens du travail, Bureau International du travail, Genève, 24 novembre-3 décembre.

BIT (2013). Rapport pour la 19ème Conférence internationale des statisticiens du travail, Résolution concernant les statistiques du travail, Genève.

Bouriche, L. (2010). Les déterminants du marché du travail en Algérie : Une analyse quantitative des structures de l'offre et de la demande d'emploi (1980-2009). Les Cahiers du MECAS, 6(1), 53–65.

Cahuc, P. & Zylberberg, A. (2001). *Économie du travail*. Collection Ouvertures Économiques. De Boeck Supérieur.

Charmes J., 2002, L'emploi informel : méthodes et mesures, Cahiers du GRATICE, n°22, Université Paris XII, 2002.

CUA/OCDE (2018), Dynamiques du développement en Afrique 2018 : Croissance, emploi et inégalités, CUA, Addis Ababa/Éditions OCDE, Paris.

Degenne, A. (1997). Le marché du travail des jeunes en question. Formation Emploi, 92–102.

Développement des compétences pour l'emploi, Note d'orientation pour les politiques, Accroître l'employabilité des jeunes défavorisés, BIT

Fatiha Talahite, Rafik Boukha-Hassane. Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie. 2008

Forgeot, G., & Gautié, J. (1997). Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement. *Économie et Statistique*, (304–305), pp. 53-74

Gherbi Hassiba. Analyse de l'emploi informel féminin en Algérie : Cas de la wilaya de Béjaia, Université de Bejaia et université Paris-Est, 2016.

Gherbi Hassiba.(2014). Caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie. Le cas de la wilaya de Bejaia. *Mondes en développement*, 166(2), 45-58.

- Hammouda Nacer-Eddine (2006). Secteur et emploi informels en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation. In : Informalisation des économies maghrébines, pp. 69–102.
- Houngbedji, K. et Zanuso, C. (2021). V / Les jeunes et les enjeux des marchés du travail en Afrique. *L'économie africaine* 2021 (p. 75-93). La Découverte
- Lewis, (1954). “Economic Development with Unlimited Supplies of Labor”.
- Mazumdar, D. (1977). La théorie du sous-emploi urbain dans les pays en voie de développement. *L'Actualité économique*, 53(2), 214–238
- Mormiche, P. (1975). Les jeunes sur le marché du travail. *Économie et Statistique*, pp. 65-71
- OCDE, Aspirations des jeunes et réalité de l'emploi en Afrique (Paris : Éditions OCDE, 2021), N°38.
- Omar Babou, Philippe Adair (Dir.). L'économie informelle à Tizi-Ouzou (Algérie) : déterminants, segmentation et mobilité in *Cahiers de l'Association Tiers-Monde* n°31, pp. 141-150.. 31, pp.141-150,2016
- ONS. Démographie algérienne, 2020 à 2023
- Organisation internationale du Travail (OIT) (2005). *Emploi des jeunes : Les voies d'accès à un travail décent (Rapport VI – Emploi des jeunes : le défi à relever, sixième question à l'ordre du jour)*. Genève : Bureau international du Travail.
- Organisation internationale du Travail (OIT) (2017). *Les jeunes et l'emploi en Afrique du Nord*. Genève
- Organisation internationale du Travail (OIT) (2024), *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2024, des emplois décents pour un avenir meilleur, édition du 20e anniversaire*
- Organisation internationale du Travail (OIT). *Indicateurs du marché du travail*, Neuvième édition.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Document de projet concernant L'Autonomisation et emploi des jeunes dans les wilayas d'Adrar et Médéa, 2015.
- Raffinot, M. (2015). *Les approches dualistes*. *Économie du développement* (pp. 53-70). Dunod.
- Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2015 : Accroître les investissements dans l'emploi décent pour les jeunes* Bureau international du Travail. – Genève : BIT, 2015
- Tremblay, D.-G. (2022). *Économie du travail : Les réalités et les approches théoriques* (6^e éd.). Presses de l'Université du Québec.W.A.

Verdier, É. & Vultur, M. (2016). L'insertion professionnelle des jeunes : un concept historique, ambigu et sociétal. *Revue Jeunes et Société*, 1(2), 4–28.

Viney, X. (1983). L'insertion des jeunes sur le marché du travail : les pièges d'une analyse statique et quelques réponses fournies par l'étude des cheminements professionnels. *Économie et Statistique*, pp. 74-77.

World Bank (via UNESCO Institute for Statistics). Government expenditure on education, total (% of GDP) – Algeria, 2023.

Gubert, F.(2010). Pourquoi migrer? Le regard de la théorie économique. *Regards croisés sur l'économie*,8(2), 96-105

Annexes

Le questionnaire de l'enquête

I. Identification de l'individu

1. Sexe

- Masculin Féminin

2. Age :

- 15-22 ans 23-26 ans
 27-30 ans 31-34ans

3. Situation dans le ménage :

- Chef de ménage épouse/époux
 Fils/Fille sœur/frère
 Autre (précisez) _____

4. Situation matrimoniale :

- Célibataire Marié(e)
 Divorcé(e) Veuf (Ve)

5. Niveau d'études atteint :

- Sans instruction/primaire Moyen
 Secondaire Supérieur

6. Lieu de résidence :

- Urbain Rural

II. Situation professionnelle

7. Disposez-vous d'une qualification professionnelle ? (formation/apprentissage achevé - établissement ou atelier) :

- Oui Non

8. Exercez-vous une activité, un travail, une tâche comme emploi principal ? :

- Oui (Passez à la question 11) Non

9. Si non, vous êtes :

- Invalide ou malade En cours de scolarité
 Pensionné Femme au foyer
 Au service national Rentier
 à la recherche d'un emploi Dispose d'un emploi qui commence plus tard
 Autre _____

10. Si vous êtes chômeur (se) :

a) Depuis combien de temps êtes-vous au chômage ?

- Moins de 6 mois 6 mois - 1 an
 1 - 2 ans Plus de 2 ans

b) Quelles sont les raisons principales de votre chômage ?

- Manque d'offres d'emploi dans votre domaine Manque d'expérience professionnelle
 Problèmes de mobilité (transport, éloignement, etc.) Absence de qualifications requises

- Autre (précisez) : _____
- c) Avez-vous déjà travaillé auparavant ?
- Oui Non
- d) Si oui, quel était votre dernier emploi ?
- précisez : _____
- e) Étiez-vous assuré(e) :
- Oui Non
- f) Êtes-vous inscrit à une agence pour l'emploi ? (ANEM ou autre)
- Oui Non
- g) Seriez-vous prêt(e) à accepter un emploi dans un autre domaine que le vôtre ?
- Oui Non

11. Pour qui ou pour quel établissement exercez-vous cet emploi principal ?

- Pour vous même (indépendant) Pour une entreprise privée
- Pour entreprise publique Pour une administration publique
- Pour une association/ONG Autre (précisez) _____

12. De quelle activité s'agit-il ?

- Agriculture Industrie
- BTPH Commerce
- Transport et services Artisanat
- Administration éducation
- Santé Autre (précisez) _____

III. Condition de l'emploi

13. Quel type de contrat vous lie à employeur ?

- Verbal Signé DD (salarié)
- Signé DI (salarié) Contrat de prestation
- Autre _____

14. Est-ce un travail :

- Permanent Non permanent

15. Est-ce un travail à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison ?

- Extérieur Intérieur

16. Êtes-vous assuré(e) ? (affilié à la CNAS ou CASNOS)?

- Oui Non

17. Combien d'heures travaillez-vous par semaine :

- Précisez : _____

18. Nombre d'années de travail :

- Précisez : _____

19. Avez-vous connu des périodes de cessation d'activité et pour quelles raisons ?

- Oui : Démission Oui : Licenciement
- Oui : Pour élever les enfants Oui : Autre raison
- Non

20. Indiquer la durée de cessation d'activité ?

- 1 < 6 mois 2.6mois-1 an

- 3.1 à 2 ans 4.2 à 3 ans
 5.3 Ans et plus

21. Quel est votre revenu mensuel en DA ? (de l'activité principale)

- Inferieur à 10000DA 10000-12000
 12000-15000 15000-20000
 20000-25000 25000-30000
 30000-40000 40000-50000
 50000-60000 Plus de 60000

22. Avez-vous d'autres sources de revenus ?

- Oui Non

23. En plus de votre activité principale, exercez-vous d'autres activités?

- Oui Non

Si oui, Lequel ? _____

VI. Travailleurs indépendants

- Pour les travailleurs indépendants (Question 12)

24. Pour les Travailleurs à domicile :

- Couture-confection Garde d'enfants
 Coiffure Cours privés
 Préparation de produits alimentaires destinés à la vente
 Réparation Autre (précisez) _____

25. Où exercez-vous votre activité ?

- Si, sans local :

- Ambulant Véhicule
 Poste sur la voie publique Dans votre domicile
 Poste improvisé sur un marché public Au domicile des clients ou sur des chantiers

- Si, avec local

- Local fixe sur un marché public (boutique, comptoir)
 atelier, boutique, restaurant, hôtel, etc.
 Autre _____

26. Pour les « Sans local », pourquoi réalisez-vous votre activité dans ce lieu ?

- N'a pas trouvé de local disponible N'a pas les moyens de louer ou d'acheter un local
 Exerce son activité avec plus de facilité Autre _____

27. Le local ou l'emplacement dans lequel vous exercez votre activité est :

- A vous (propriétaire) Loué
 Prêté Autre _____

28. L'établissement que vous dirigez est-il enregistré ?

- Si Oui :

- Registre du commerce Carte d'agrément, d'artisan ou autre autorisation administrative

- Si Non :

- Démarches trop compliquées Non : Trop cher
 Non : En cours d'inscription Non : Non obligatoire
 Non : Ne sait pas s'il faut s'inscrire Non : Autre

40. Avec vos fournisseurs utilisez-vous de préférence

- Espèces Chèque Crédit

41. Quel est le montant de votre chiffre d'affaires en DA ?

- Inférieur à 10000DA 10000-15000
 15000-20000 20000-25000
 25000-30000 30000-40000
 40000-50000 50000- 100000.
 100000-200000 200000 et plus

42. Payez-vous des impôts ?

- Oui, au réel Oui, au forfait
 Non, exonéré Non, aucun impôt
 Autre _____

43. Avez-vous un compte en banque ?

- Oui Non, procédure d'ouverture compliquée
 Non, prêts accordés sont insuffisants Non, car vous n'avez pas confiance
 Non car elle n'offre pas de services intéressants
 Non, autre _____

44. Pourquoi avez-vous choisi cette activité?

- Revenus élevés Statut meilleur (Désir d'indépendance)
 Pas de choix ; pour subvenir à vos besoins
 Autre _____

45. Quelle sont les 3 principales difficultés qui empêchent le développement de votre entreprise ou risque de la faire disparaître ?

- Manque de matières premières Manque de clientèle
 Trop de concurrence Manque de personnel qualifié
 Problèmes de locaux, de place Problèmes d'organisation, de gestion
 Trop de réglementations, d'impôts, de taxe
 Autres _____

Liste des tableaux

Tableau N° 1 : Répartition des jeunes enquêtés par communes	16
Tableau N° 2 : Répartition de la population enquêtée selon le sexe.....	17
Tableau N° 3 : Répartition des jeunes selon leur âge	17
Tableau N° 4 : Répartition des jeunes selon leur situation matrimoniale et leur situation dans le ménage	18
Tableau N° 5 : Répartition des jeunes selon leur niveau d'étude et leur qualification professionnelle.....	19
Tableau N° 6 : répartition des jeunes enquêtés selon le type d'établissement.....	21
Tableau N° 7 : répartition des jeunes enquêtés par secteur d'activité (sans les indépendants).....	22
Tableau N° 8 : Stabilité de l'emploi chez les jeunes (emploi permanent ou non).....	23
Tableau N° 9 : Type de contrat chez les jeunes salariés dans le secteur formel et informel	23
Tableau N° 10 : Cessations d'activité chez les jeunes : périodes, raisons et durées par secteur.	24
Tableau N° 11 : Revenus mensuels (en DA) des jeunes salariés par secteur	25
Tableau N° 12 : Répartition des jeunes indépendants selon leur secteur d'activité.....	26
Tableau N° 13 : répartition des travailleurs à domicile par métier	27
Tableau N° 14 : répartition des jeunes indépendants sans local dans les deux secteurs.....	27
Tableau N° 15 : Répartition des jeunes indépendants avec local dans les deux secteurs.....	28
Tableau N° 16 : statut d'enregistrement des jeunes indépendants, selon le type et les raisons de non enregistrement.	29
Tableau N° 17 : Répartition des jeunes indépendants selon le mode de création de leur établissement dans les deux secteurs.....	30
Tableau N° 18 : situation des jeunes indépendants avant la création de leur activité	31
Tableau N° 19 : La manière d'établissement des comptes des jeunes indépendants	31
Tableau N° 20 : Répartition des jeunes indépendants affiliés ou non à la CASNOS selon le secteur d'activité.....	32
Tableau N° 21 : Chiffre d'affaires des jeunes indépendants dans les deux secteurs	34
Tableau N° 22 : La répartition des jeunes indépendants selon leurs mode de paiement des impôts (par secteur).....	35
Tableau N° 23 : Situation des jeunes en possession d'un compte bancaire dans les deux secteurs.	35
Tableau N° 24 : Raisons du choix d'activité des jeunes indépendants (par secteur)	36
Tableau N° 25 : la situation des jeunes sans emploi.....	38
Tableau N° 26 : Durée de recherche d'emploi chez les jeunes chômeurs.	38
Tableau N° 27 : expérience professionnelle antérieure des jeunes chômeurs	39
Tableau N° 28 : situation d'assurance des jeunes chômeurs ayant déjà travaillé	40
Tableau N° 29 : inscription des jeunes chômeurs à l'ANEM.....	41
Tableau N° 30 : disposition des jeunes chômeurs à accepter un emploi en dehors de leur domaine initial.....	41
Tableau N° 31 : récapitulatif des modèles	43
Tableau N° 32 : mesure de discrimination.....	44

Liste des figures

Figure N ° 1: effectif des établissements enquêtés (informel). Source : établi par nous même à partir des résultats du questionnaire	33
Figure N ° 2 : effectif des établissements enquêtés (formels)	33
Figure N ° 3 : principales difficultés rencontrés par les entreprises informelles interrogées.	377
Figure N ° 4 : principales difficultés rencontrés par les entreprises formelles interrogées.	37
Figure N ° 5 : raison principales du chômage selon les jeunes interrogés.....	39
Figure N ° 6 : emplois précédemment occupés par les jeunes chômeurs	40
Figure N ° 7 : tracé joint des points de la catégorie des variables	45

TABLE DES MATIERES

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	1
------------------------------------	----------

CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE : LES JEUNES ET LE MARCHE DU TRAVAIL

I. CADRE CONCEPTUEL : LES JEUNES ET LE MARCHE DU TRAVAIL EN ALGERIE	4
--	----------

I.1. Fondements théoriques du marché du travail	4
--	----------

I.1.1. Les indicateurs du marché du travail	4
--	----------

I.1.2. Approches théoriques du marché du travail.....	5
--	----------

I.2. Le chômage des jeunes en Algérie	8
--	----------

I.2.1. Définition du chômage	8
---	----------

I.2.2. Le chômage en Algérie	8
---	----------

I.2.3. Le chômage chez les jeunes.....	8
---	----------

I.2.4. Les causes du chômage des jeunes	9
--	----------

I.2.5. Les conséquences du chômage.....	9
--	----------

I.3. Economie informelle en Algérie	10
--	-----------

I.3.1 Définition de l'économie informelle	10
--	-----------

I.3.2. Les différentes catégories d'emploi informel	11
--	-----------

I.3.3. Les caractéristiques de l'économie informelle	11
---	-----------

I.3.4 Situation de l'économie informelle en Algérie	12
--	-----------

I.3.5. Les activités de l'économie informelle en Algérie.....	12
--	-----------

ANALYSE EMPIRIQUE DE L'ACCES DES JEUNES AU MARCHE DU TRAVAIL

II. ANALYSE EMPIRIQUE DE L'ACCES DES JEUNES AU MARCHE DU TRAVAIL	15
---	-----------

II.1. Méthodologie de l'enquête	15
--	-----------

II.1.1. Le questionnaire d'enquête	15
---	-----------

II.1.2. L'échantillon d'enquête	16
--	-----------

II.2. Analyse descriptive des données de l'enquête	16
---	-----------

II.2.1 Répartition des jeunes enquêtés par communes	16
II. 2.2. L'identification de l'individu	17
II.2.3. La situation professionnelle.....	20
II.2.4. Condition de l'emploi	22
II.2.5 Employeurs et travailleurs indépendants	26
II.2.6 jeunes chômeurs	38
CONCLUSION	41
II.2. Application de l'AFCM.....	43
II.2.1 Analyse des profils distingués	46
DISCUSSION.....	46
CONCLUSION GENERALE.....	49
BIBLIOGRAPHIE	51

ANNEXES

Résumé

L'objectif de notre étude est d'analyser les déterminants de l'accès des jeunes sur le marché du travail à travers divers indicateurs socio-économiques. Pour ce faire, nous avons mené une enquête de terrain auprès d'un échantillon de 60 jeunes de la Wilaya de Bejaïa. Nous avons réalisé une analyse descriptive des données, complétée par une analyse factorielle des composantes multiples (AFCM) afin de classifier les caractéristiques de chaque profil.

Les résultats obtenus permettent une meilleure compréhension des facteurs qui influencent l'insertion professionnelle des jeunes, de leurs conditions de travail ainsi que des dynamiques spécifiques aux secteurs formel et informel. L'âge, le niveau d'étude et la qualification professionnelle de même que d'autres variables se révèlent être des facteurs déterminants. Ces résultats pourraient offrir des pistes de réflexion pour une meilleure orientation des politiques d'emploi en faveur des jeunes.

Abstract

The objective of this study is to analyze the determinants of young people's access to the labor market through various socio-economic indicators. To achieve this, we conducted a field survey with a sample of 60 young individuals from the Wilaya of Béjaïa. We performed a descriptive analysis of the data, complemented by a Multiple Correspondence Analysis (MCA) to classify the characteristics of each profile.

The results provide a better understanding of the factors influencing young people's professional integration, their working conditions, and the specific dynamics of the formal and informal sectors. Age, level of education, and professional qualifications, along with other variables, prove to be determining factors. These findings may offer insights for better targeting employment policies aimed at youth.

ملخص

تهدف دراستنا إلى تحليل محددات وصول الشباب إلى سوق العمل من خلال مؤشرات اجتماعية واقتصادية متنوعة. ولتحقيق ذلك، أجرينا مسحًا ميدانيًا على عينة من 60 شابًا من ولاية بجاية. وأجرينا تحليلًا وصفيًا للبيانات، مُعززًا بتحليل العوامل المتعددة المكونات (AFCM) لتصنيف خصائص كل ملف. وتُقدم النتائج فهمًا أفضل للعوامل المؤثرة على توظيف الشباب، وظروف عملهم، والديناميكيات الخاصة بالقطاعات الرسمية وغير الرسمية. ويبدو أن العمر والمستوى التعليمي والمؤهلات المهنية، إلى جانب متغيرات أخرى، عوامل حاسمة. ويمكن أن تُتيح هذه النتائج سبيلًا للتفكير في تحسين استهداف سياسات توظيف الشباب.